

Projet de construction de bureaux

Valbonne – Sophia-Antipolis (06)

Œil de l'expert

Réalisé pour le compte de :



Chargée d'étude Marine PEZIN
06 60 40 65 97
m.pezin@ecomед.fr

Approbation Julien VIGLIONE

Référence bibliographique à utiliser

ECO-MED, 2019 – Œil d’expert du Projet de construction de bureaux – NEXITY – Valbonne (06) – 57 p.

Suivi de la version du document

01/03/2019 – Version 1

Porteur du projet

Nom de l’entreprise : NEXITY
Adresse de l’entreprise : 66 Quai Charles de Gaulle – 69463 LYON Cedex 06
Contact Projet : Christian HUET
Coordonnées : 04 72 35 07 37 – CHUET@nexity.fr

Equipe technique ECO-MED

Julien VIGLIONE – Directeur d’étude
Marine PEZIN – Chargée d’étude, batrachologue/herpétologue
Léa CHARBONNIER – Botaniste
Sandrine ROCCHI – Géomaticienne

Le présent rapport a été conçu par l’équipe ECO-MED et a été soumis à l’approbation de Julien VIGLIONE.

Table des matières

CADRE DE LA MISSION	4
1. Présentation du secteur d'étude.....	5
1.1. Localisation et environnement naturel.....	5
1.2. Description succincte du projet	7
1.3. Situation du projet par rapport aux périmètres à statut	7
2. Contexte écologique	19
2.1. Description de la zone d'étude	19
2.2. Enjeux FLORE – FAUNE	25
2.3. Cas particuliers.....	31
3. Conclusion et prospectives.....	33
Annexe 1. Critères d'évaluation.....	36
Annexe 2. Relevé relatif à la flore	41
Annexe 3. Relevé relatif aux invertébrés	43
Annexe 4. Relevé relatif aux reptiles	44
Annexe 5. Relevé relatif aux mammifères	45
Annexe 6. Liste des espèces végétales exotiques envahissantes en PACA et Languedoc-Roussillon – Source INVMED 46	

Table des cartes

Carte 1 : Secteur d'étude.....	6
Carte 2 : Espaces naturels protégés – Protections réglementaires et législatives	8
Carte 3 : Réseau Natura 2000 local	10
Carte 4 : Autres périmètres de gestion concertée	12
Carte 5 : Zonages d'inventaires écologiques	14
Carte 6 : Schéma Régional de Cohérence Ecologique	16
Carte 7 : Approche fonctionnelle.....	17
Carte 8 : Physionomie des habitats	24
Carte 9 : Premiers enjeux écologiques	30
Carte 10 : Localisation des Espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE)	32

CADRE DE LA MISSION

La société NEXITY prévoit la construction de bureaux et de parkings, dans le technopôle de Sophia-Antipolis sur la commune de Valbonne (06). Dans le cadre d'une première prise de connaissance des éléments écologiques, la société NEXITY souhaite réaliser une expertise ciblée dans la zone d'étude.

Dans ce contexte, le bureau d'études en environnement naturel ECO-MED (Ecologie et Médiation) a mobilisé une experte flore et habitats naturels, Léa CHARBONNIER ainsi qu'une experte herpétologue/batrachologue, Marine PEZIN.

L'expertise porte sur l'identification du :

- contexte réglementaire ;
- contexte écologique ;
- contexte fonctionnel.

Cette étude, en précisant les premiers enjeux locaux de conservation écologiques, permettra d'apporter une aide à la décision du porteur de projet et de retenir ce site comme future zone de projet et d'identifier les éventuels points de blocage.

A l'issue de cette première étude et en fonction des enjeux écologiques mis en évidence, des études écologiques complémentaires, à la bonne période du calendrier écologique, pourraient être envisagées afin d'affiner les enjeux locaux de conservation du secteur d'étude et ainsi définir, au regard de la définition précise du projet, les sensibilités écologiques.

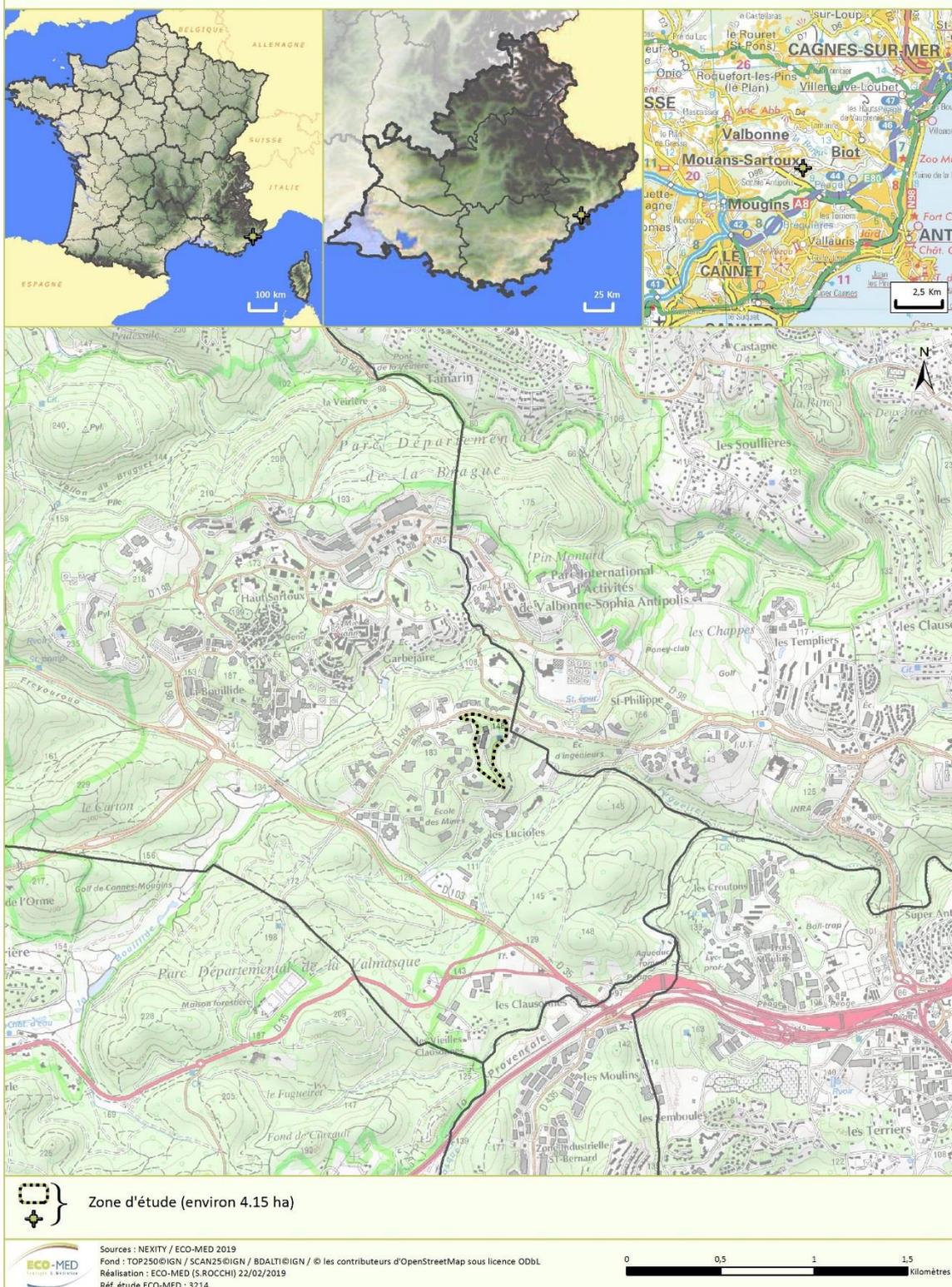
1. PRESENTATION DU SECTEUR D'ETUDE

1.1. Localisation et environnement naturel

Contexte administratif		
Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Département des Alpes-Maritimes	Commune de Valbonne
Communauté d'agglomération Sophia Antipolis		
Contexte environnemental		
Topographie : versant	Altitude moyenne : 159 mètres	
Hydrographie : La Bouillide et le Figueiret	Bassin versant : La Brague	
Contexte géologique : Marnes et marno-calcaires bathoniens		
Etage altitudinal : Méso-méditerranéen inférieur voire thermoméditerranéen		
Petite région naturelle : Grasse à basse vallée du Var		
Aménagements urbains à proximité		
Aménagements :	<ul style="list-style-type: none"> - Bureaux - Parkings, - Routes, - Bassin de récupération des eaux de pluie, - Bassin de récupération des eaux usées issues des activités de laboratoire de l'entreprise sur la zone d'étude. 	
Zones urbaines les plus proches :	Zone d'étude située dans le technopôle Sophia-Antipolis	

SECTEUR D'ÉTUDE

Mission œil de l'expert dans le cadre du projet de construction de bureaux - Valbonne – Sophia Antipolis (06)



Carte 1 : Secteur d'étude

1.2. Description succincte du projet

Le projet consistera en la création de nouveaux bureaux et de nouveaux parkings, en partie sur des aménagements déjà existants.



Figure 1. Plan de masse du projet (source : NEXITY)

1.3. Situation du projet par rapport aux périmètres à statut

Le projet est inclus dans un site inscrit et est situé à proximité de plusieurs périmètres à statut présentés ci-après.

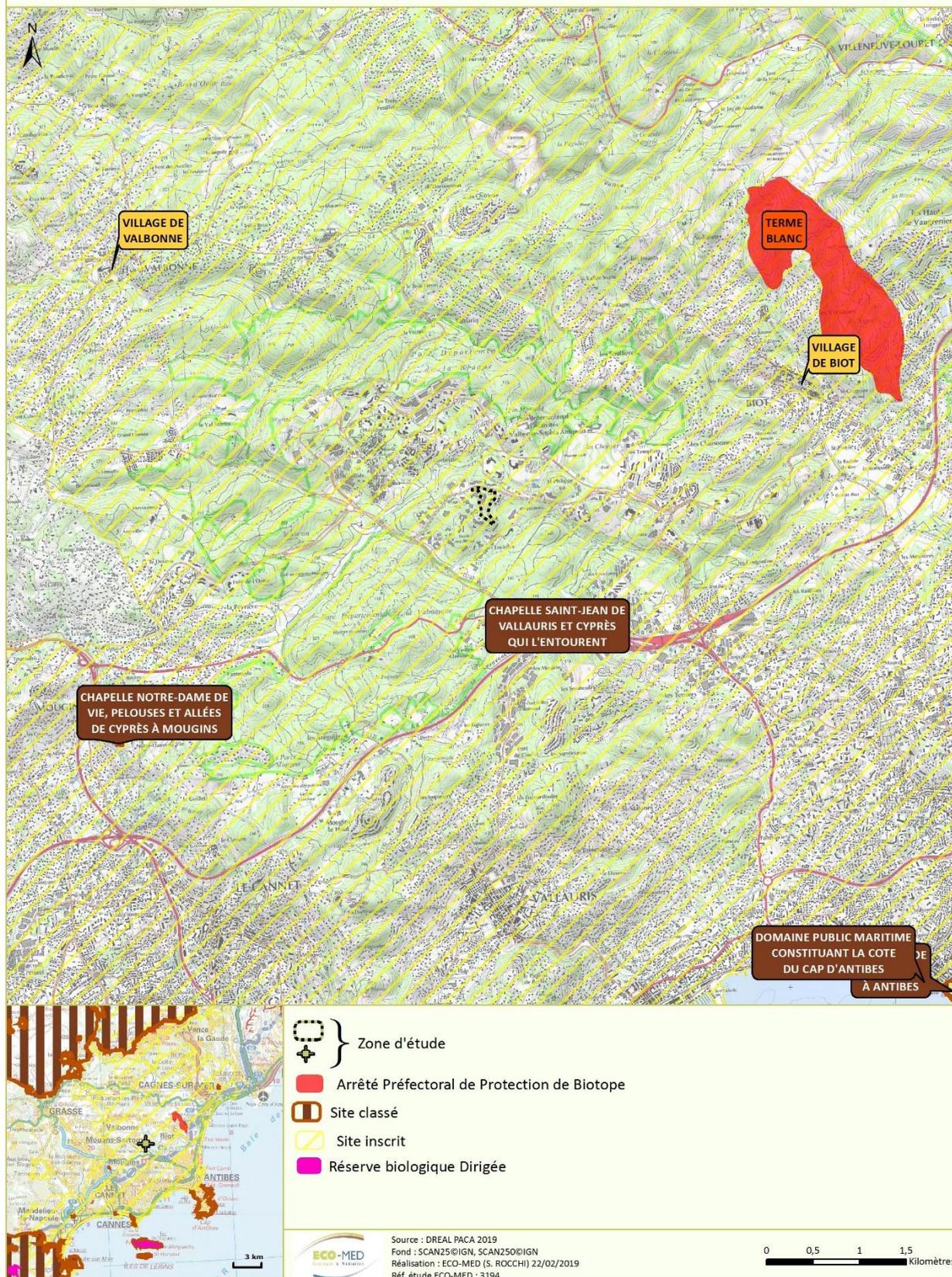
Nota bene : les fiches de présentation des différents périmètres présentés ci-après sont disponibles sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) : <http://inpn.mnhm.fr/>

1.3.1. Périmètres réglementaires

Type	Nom du site	Espèce(s) concernée(s)	Distance avec le projet	Lien écologique
Site inscrit	Bande côtière de Nice à Théoule	-	Inclus	-

ESPACES NATURELS PROTÉGÉS - PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET LÉGISLATIVES

Mission oeil de l'expert dans le cadre du projet de construction de bureaux - Valbonne – Sophia Antipolis (06)



Carte 2 : Espaces naturels protégés – Protections réglementaires et législatives

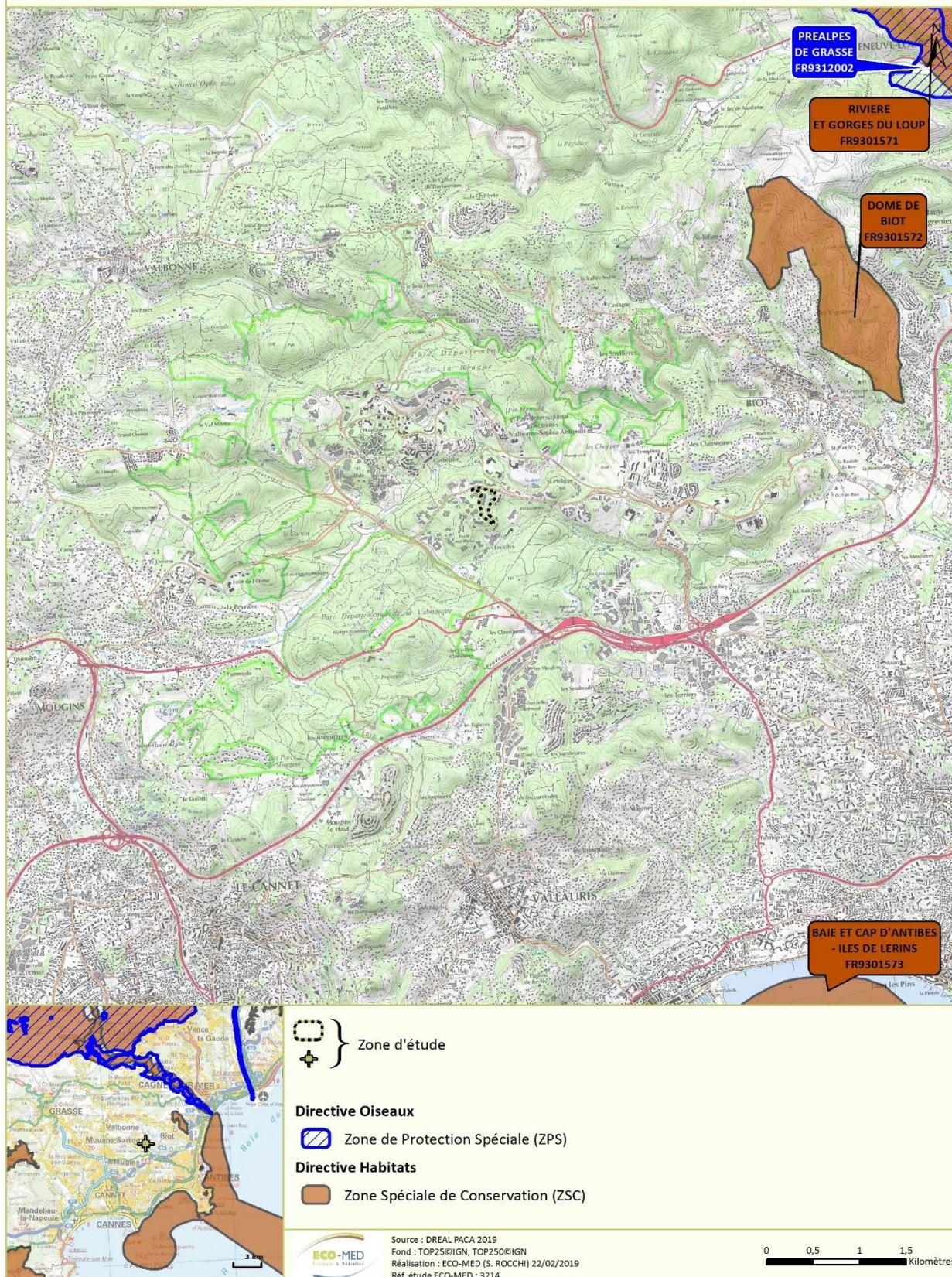
1.3.2. Périmètres Natura 2000

Type	Nom du site	Habitat(s) et espèce(s) Natura 2000	Distance avec le projet	Lien écologique
ZSC	FR9301572 « Dôme de Biot »	8 habitats 3 mammifères 1 invertébré	~3,7 km au nord-est	Fort pour les espèces à forte capacité de dispersion comme les chauves-souris

ZSC : Zone Spéciale de Conservation

RÉSEAU NATURA 2000

Mission oeil de l'expert dans le cadre du projet de construction de bureaux - Valbonne – Sophia Antipolis (06)



Carte 3 : Réseau Natura 2000 local

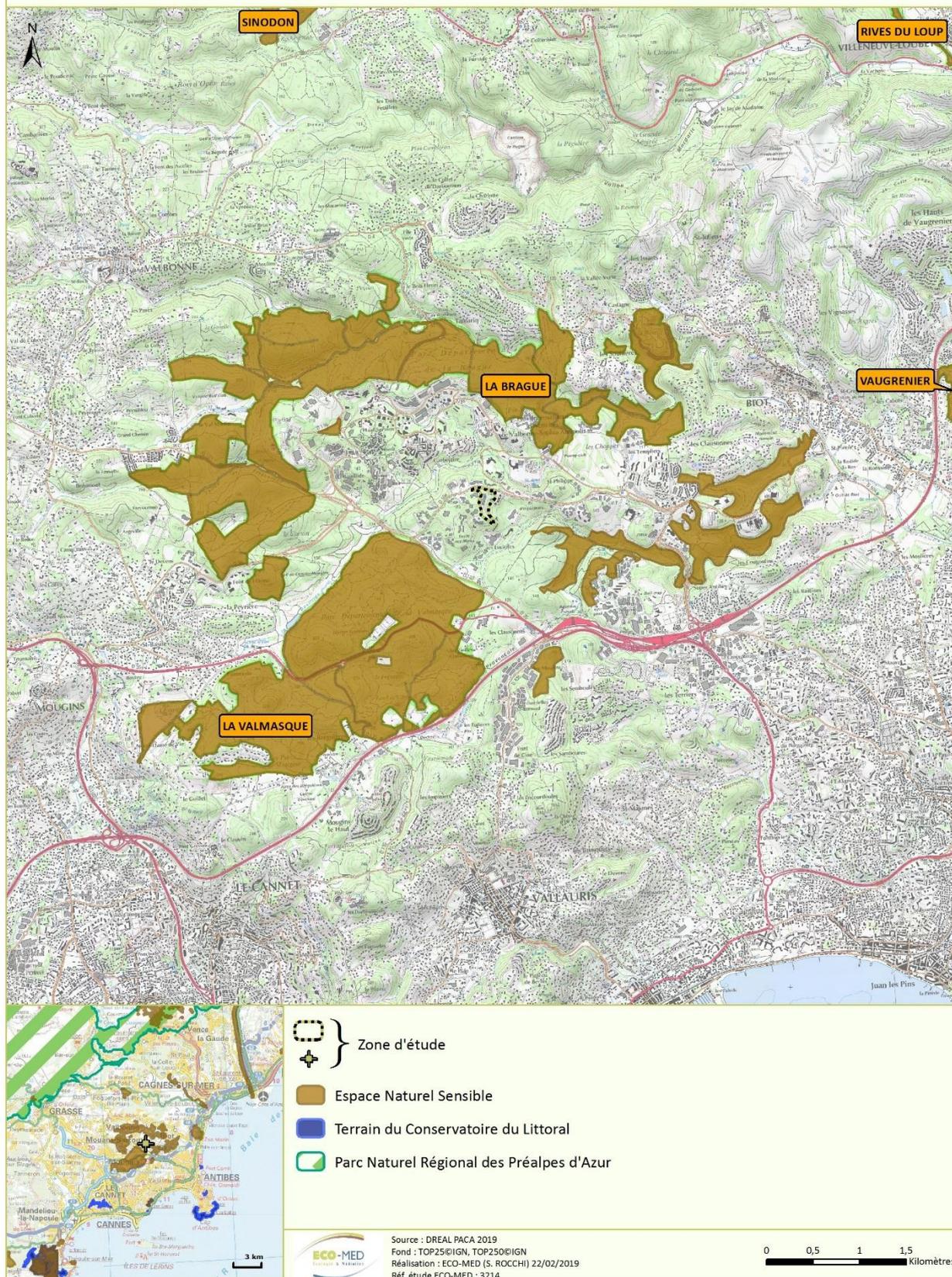
1.3.3. Autres périmètres de gestion concertée

Type	Nom du site	Espèce(s) concernée(s)	Distance avec le projet	Lien écologique
ENS	La Brague	-	~900 m au sud	-
ENS	La Valmasque	-	~750 m au sud est et au nord	-

ENS : Espace Naturel Sensible

AUTRES ZONAGES

Mission œil de l'expert dans le cadre du projet de construction de bureaux - Valbonne – Sophia Antipolis (06)



Carte 4 : Autres périmètres de gestion concertée

1.3.4. Périmètres d'inventaires

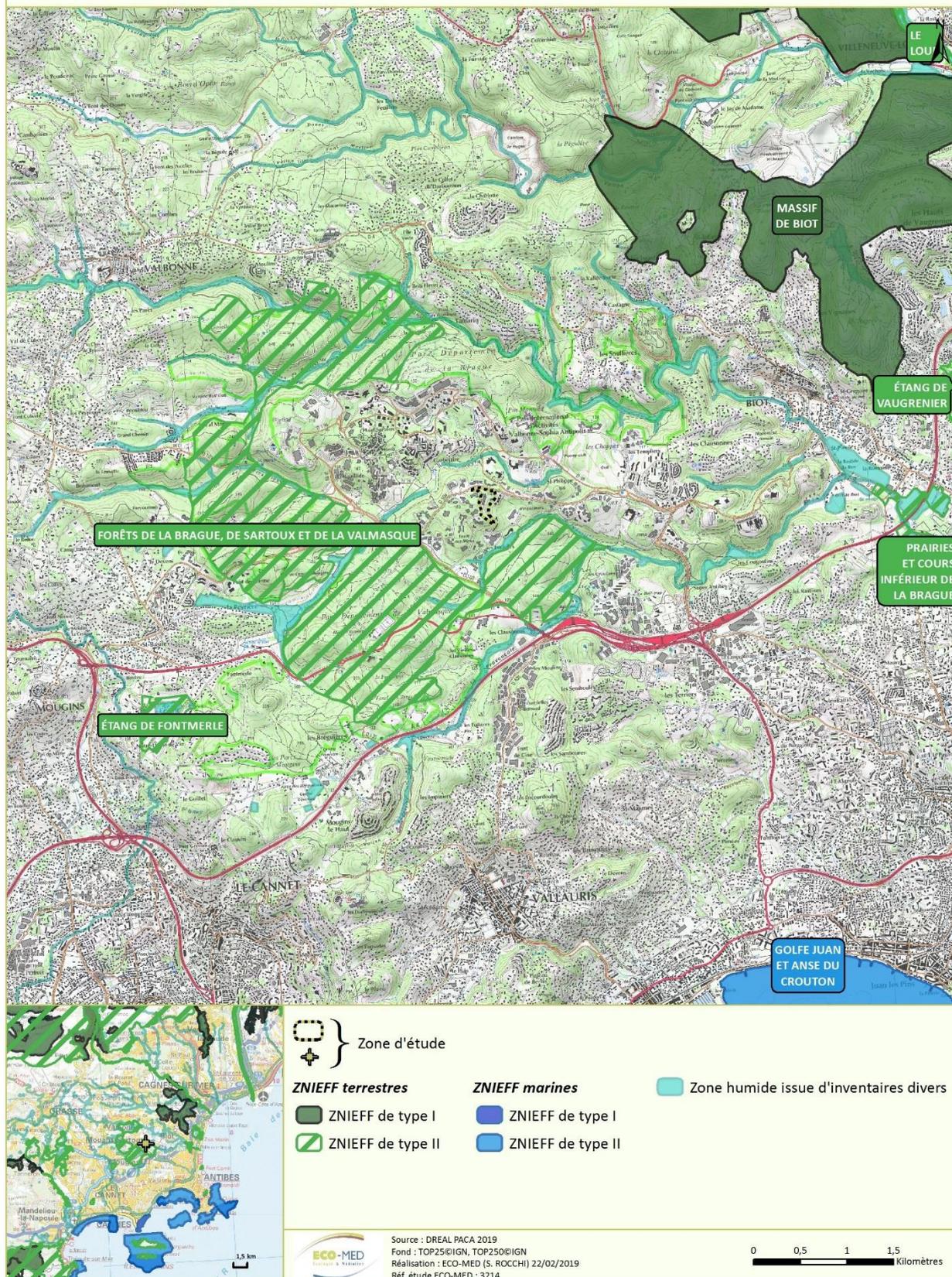
Les ZNIEFF sont des espaces répertoriés pour la richesse de leur patrimoine naturel. Il en existe deux types :

- **Les ZNIEFF de type I** : ensemble de quelques mètres carrés à quelques milliers d'hectares constitués d'espaces remarquables : présence d'espèces rares ou menacées, de milieux relictuels, de diversité d'écosystèmes ;
- **Les ZNIEFF de type II** : ensemble pouvant atteindre quelques dizaines de milliers d'hectares correspondant à de grands ensembles naturels peu modifiés, riches de potentialités biologiques et présentant souvent un intérêt paysager.

Type	Nom du site	Espèce(s) déterminante(s)	Distance avec le projet	Lien écologique
ZNIEFF de type I	Massif de Biot	5 invertébrés 2 mammifères 34 plantes 1 reptile	3 km au nord-est	Très faible à fort selon les capacités de dispersion des espèces
ZNIEFF de type II	Forêts de la Brague, de Sartoux et de la Valmasque	3 invertébrés 20 plantes 1 reptile	~520 m au sud	Très faible (espèces à capacité de dispersion limitée)
ZNIEFF de type II	Etang de Fontmerle	1 oiseau 2 plantes 1 reptile	4 km au sud-ouest	Très faible (habitats non adéquats dans la zone d'étude pour les espèces à forte capacité de dispersion)
ZNIEFF de type II	Prairies et cours inférieur de la Brague	1 invertébré 9 plantes	~4,2 km à l'est	Très faible (espèces à capacité de dispersion limitée)
ZNIEFF de type II	Etang de Vaugrenier	2 oiseaux 35 plantes 1 reptile	5 km à l'est	Très faible (habitats non adéquats dans la zone d'étude pour les espèces à forte capacité de dispersion)

INVENTAIRES ÉCOLOGIQUES

Mission oeil de l'expert dans le cadre du projet de construction de bureaux - Valbonne – Sophia Antipolis (06)



Carte 5 : Zonages d'inventaires écologiques

1.3.5. Trame verte et bleue et approche fonctionnelle

Du point de vue des fonctionnalités écologiques, la zone d'étude s'insère dans un secteur d'activités aux habitats naturels fragmentés et essentiellement fermés (cf. carte 6).

La Trame verte et bleue (TVB) est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire.

La TVB contribue à l'état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau.

Les continuités écologiques constituant la TVB comprennent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.

La déclinaison régionale de la TVB est le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), document régional qui identifie les réservoirs de biodiversité et les corridors qui les relient entre eux. La carte ci-après localise la zone d'étude au sein des éléments de la TVB régionale.

L'analyse de cette carte montre que la zone d'étude est située en dehors de tout réservoir de biodiversité ou corridor écologique des trames verte et bleue. Toutefois, elle est située au sud d'un cours d'eau « à remettre en bon état » et à proximité de réservoirs de biodiversité « à préserver » et « à remettre en bon état ».

Concernant l'approche fonctionnelle, la carte 7 montre l'urbanisation globale du secteur. La zone d'étude est située au sein de « zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication » et est marquée par la fermeture du milieu, coïncidant avec la mise en place du technopôle et de l'abandon progressif des activités agropastorales. **Au sein de la zone d'étude, seuls les petits patches de garrigues et les portions de pinède à strate arbustive entretenue peuvent présenter un intérêt pour la faune et la flore mais leur faible superficie et leur fractionnement peuvent limiter cet intérêt.**

SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE

Mission oeil de l'expert dans le cadre du projet de construction de bureaux - Valbonne – Sophia Antipolis (06)



Trame verte

Réservoirs de biodiversité

- A préserver
- A remettre en bon état

Corridors écologiques

- ▨ A préserver

Trame bleue

Zones humides et plans d'eau

- A préserver
- A remettre en bon état

Cours d'eau

- A préserver
- - - A remettre en bon état

Données complémentaires

- ⬢ Espace de mobilité des cours d'eau
- Zone d'étude

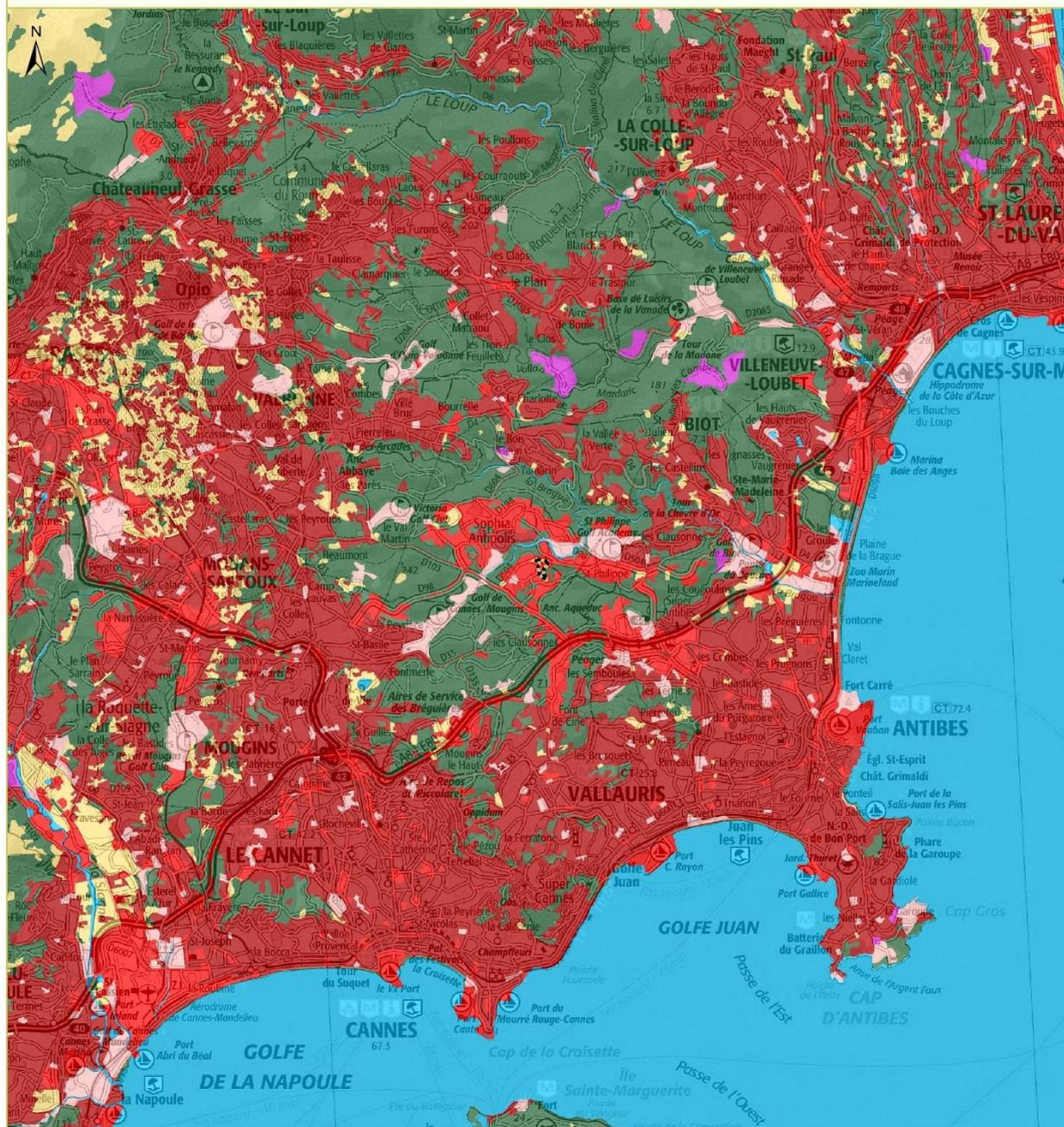
Source : DREAL PACA 2019
 Fond : TOP100@IGN
 Réalisation : ECO-MED (S. ROCCHI) 27/02/2019
 Réf. étude ECO-MED : 3214

0 0,5 1 1,5
 Kilomètres

Carte 6 : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

APPROCHE FONCTIONNELLE

Mission oeil de l'expert dans le cadre du projet de construction de bureaux - Valbonne – Sophia Antipolis (06)



Continuums

- Milieux forestiers
- Milieux agricoles et milieux ouverts
- Milieux aquatiques

Sources de fractionnement

- Zones urbanisées
- Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication
- Mines, décharges et chantiers
- Espaces verts artificialisés, non agricoles

Zone d'étude

Carte 7 : Approche fonctionnelle

❖ **Bilan de la situation du projet par rapport aux périmètres à statut**

Bien que la zone d'étude soit située dans un secteur pour lequel plusieurs périmètres à statut (ENS, ZNIEFF I et II, Natura 2000) mettent en évidence une importante richesse faunistique et floristique, son intérêt vis-à-vis des enjeux locaux reste limité en raison de sa localisation au sein d'un pôle d'activité où les habitats sont assez homogènes et fragmentés.

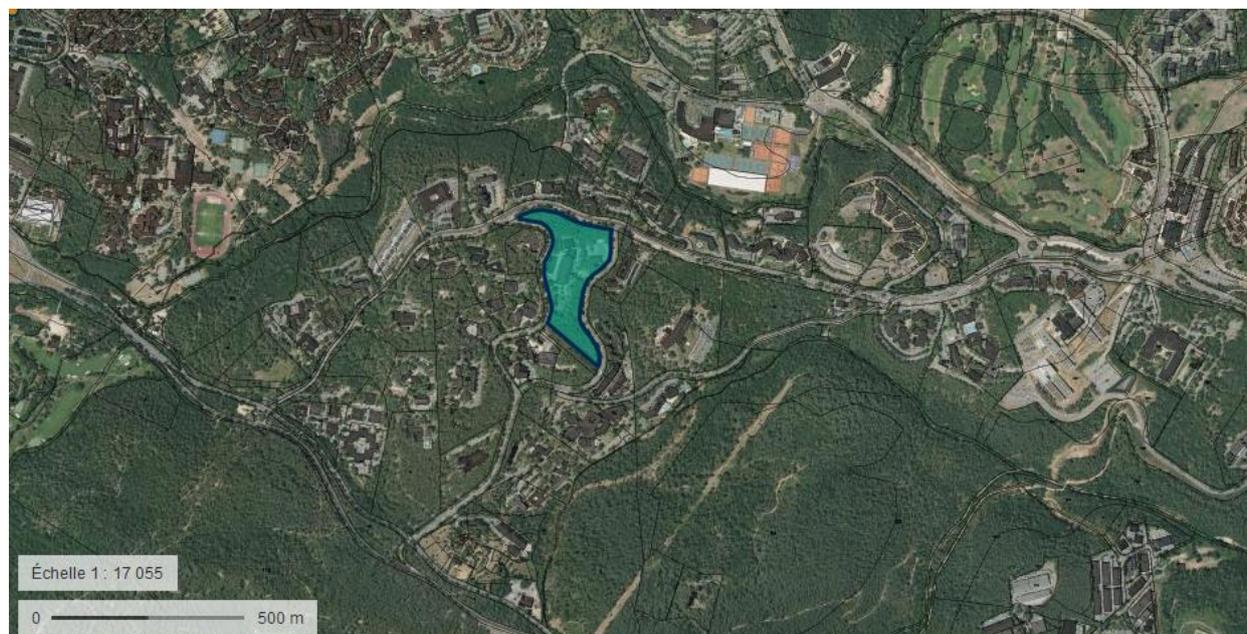
Par ailleurs, comme la zone d'étude est située à environ 3,7 km du site Natura 2000 FR9301572 « Dôme de Biot », il pourra être demandé, par les services de l'Etat, une évaluation des incidences du projet sur les 3 espèces de chiroptères d'intérêt communautaire citées (dans le cas où elles viendraient à être avérées lors des prochains inventaires).

2. CONTEXTE ECOLOGIQUE

2.1. Description de la zone d'étude

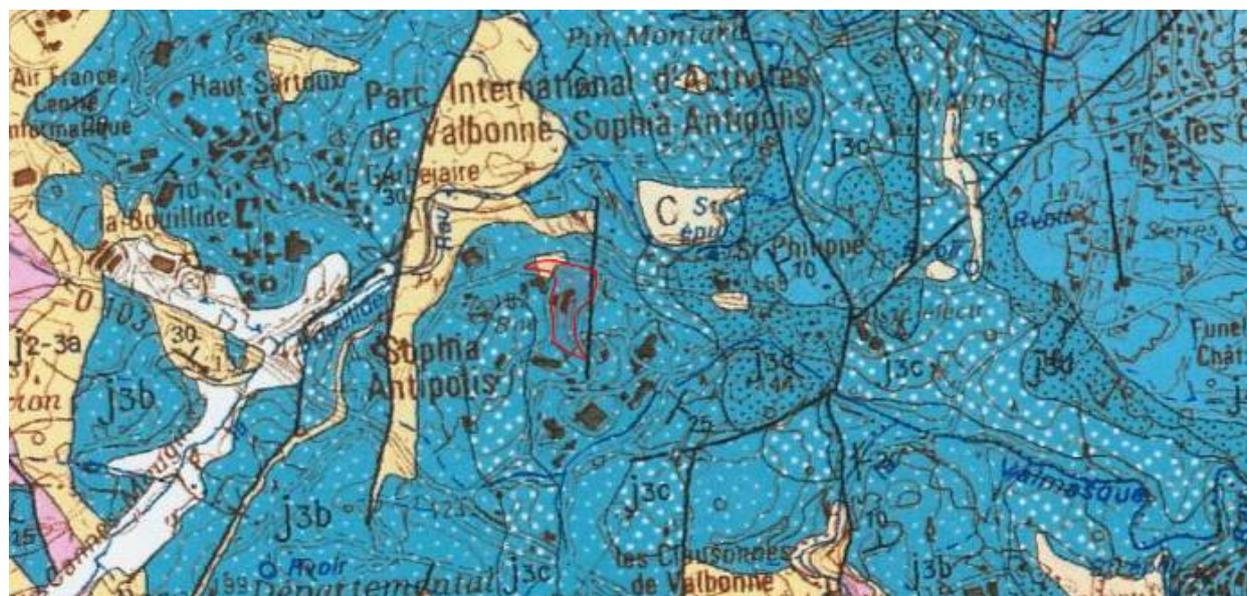
La zone d'étude se situe sur la commune de Valbonne (06) et se place à l'étage mésoméditerranéen inférieur, en Basse-Provence calcaire et dans la petite région naturelle « plateau de Grasse ».

En matière de substratum géologique, le secteur d'étude se situe, d'après la carte géologique imprimée 1/50 000 (BRGM) dans les « Bathoniens calcaires gris ou jaunes » et d'après la carte géologique vecteur harmonisé 1/50 000 (BRGM) dans le « Bathonien : calcaires plus ou moins dolomitiques ».



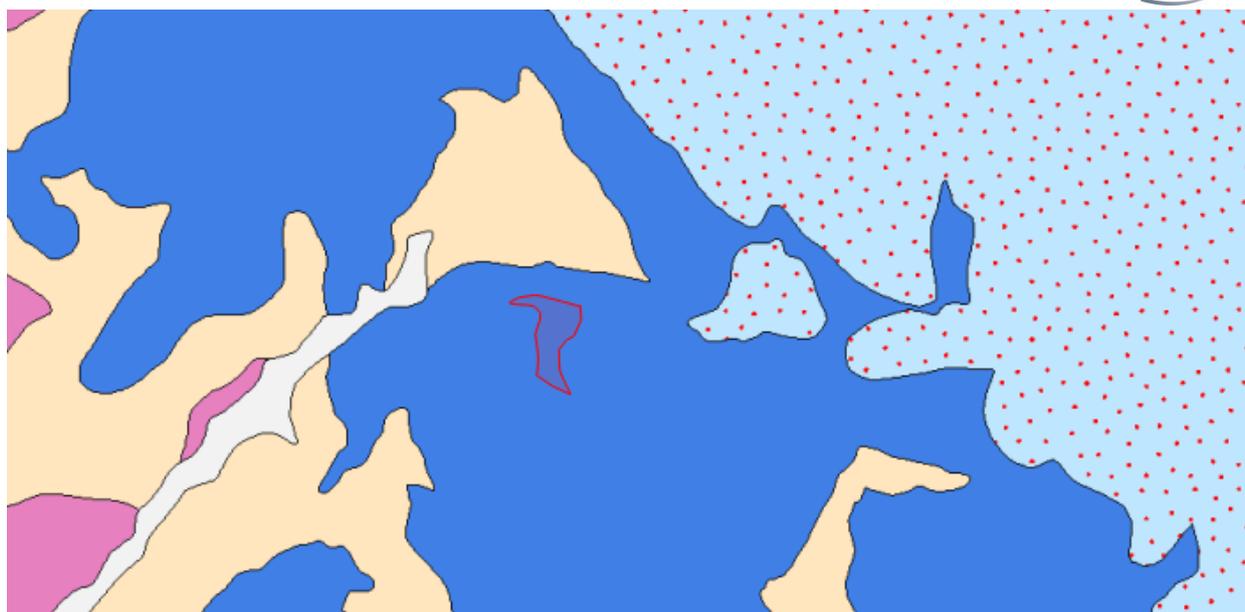
Vue actuelle (en bleu : localisation de la zone d'étude)

Source : Géoportail



Carte géologique imprimée 1/50 000 (BRGM) (en rouge : localisation de la zone d'étude)

Source : Infoterre/BRGM



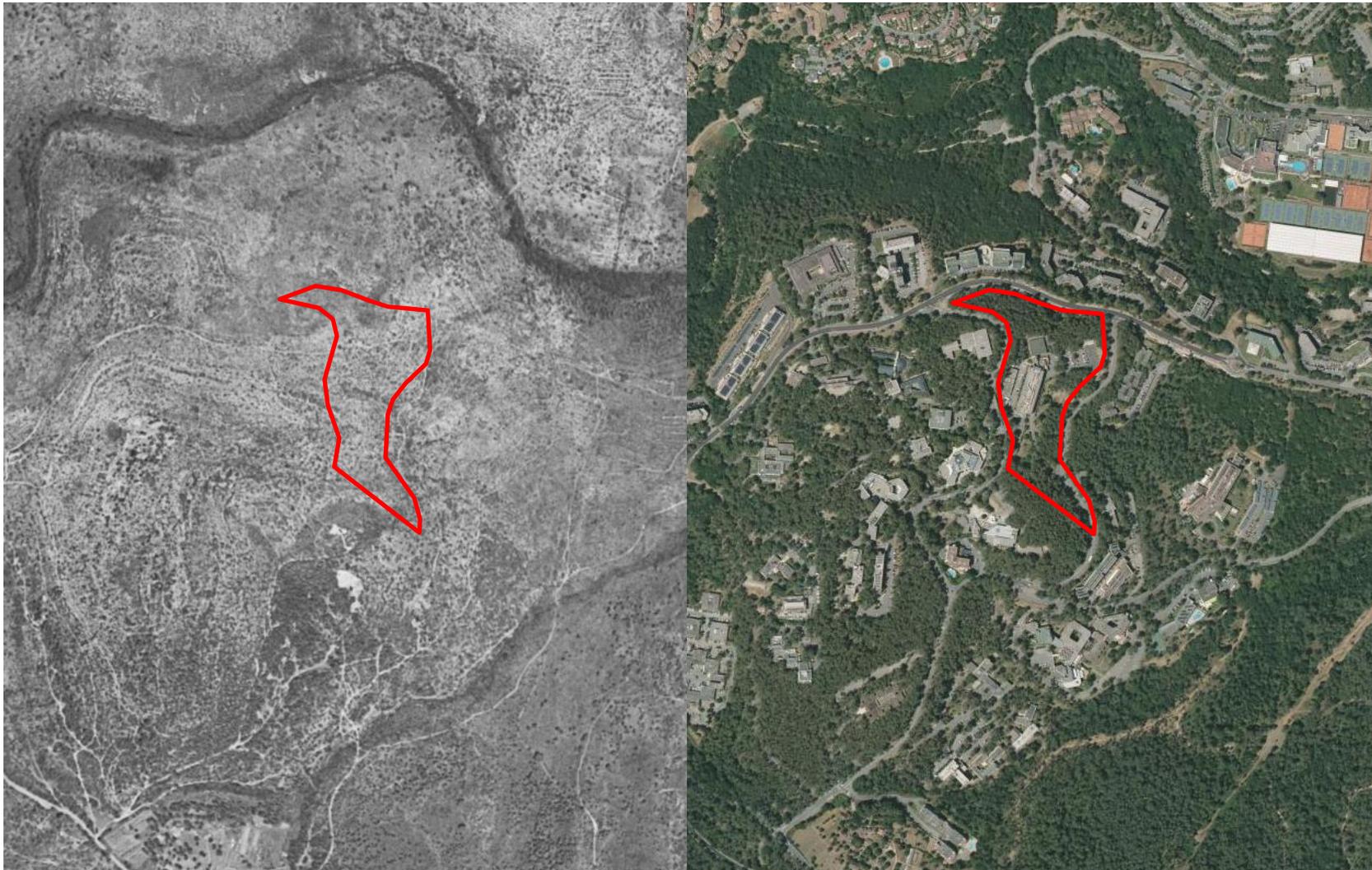
Carte géologique 1/50 000 vecteur harmonisée (en rouge : localisation de la zone d'étude)

Source : Infoterre/BRGM

Les extraits du site Géoportail ci-dessous permettent de visualiser l'évolution de la zone d'étude et de ses abords au fil du temps. Cette analyse diachronique entre 1950-1965 et aujourd'hui est indiquée ci-après.

Cette approche temporelle est très importante car elle nous permet de déterminer les habitats dans une démarche évolutive, et non pas fixiste, et ainsi de mieux comprendre la mise en place de ces mosaïques complexes (patches de milieux arbustifs/herbacés dans une matrice globalement forestière), et d'appréhender l'importance des actions anthropiques dans la gestion et l'évolution de l'écosystème.

Dans le secteur d'étude, l'évolution la plus visible concerne l'urbanisation et la fermeture du milieu. En effet, lors de la période 1950-1965, la zone d'étude et ses environs n'étaient absolument pas aménagés (ni bâtiments ni même routes), les milieux étaient bien plus ouverts (pâturage, cultures en terrasses) et les boisements semblaient limités aux fonds de vallons. Depuis la construction du technopôle, le paysage a été fractionné et l'abandon du pastoralisme a conduit à la fermeture progressive des milieux ouverts. Aujourd'hui, le secteur d'étude est majoritairement caractérisé par de la pinède. Quelques milieux ouverts relictuels subsistent tout de même autour des différents pôles d'activité (très certainement maintenus ouverts par l'entretien effectué par les entreprises) mais en petits patches. La présence des routes autour de ces milieux ouverts constitue une barrière limitant les déplacements des espèces inféodées à ces milieux et aux capacités de dispersion restreintes (reptiles par exemple).



Vue aérienne 1953 du secteur d'étude

Source : Géoportail

Vue aérienne 2017 du secteur d'étude

Source : Géoportail

La zone d'étude est située au sein du technopôle Sophia-Antipolis, soit dans un secteur déjà nettement aménagé et anthropisé ces vingt dernières années, ayant conduit à une altération cumulative des habitats naturels en place.

Des bâtiments d'entreprise ont été construits au sein d'un milieu ouvert, progressivement remplacé par une pinède à Pin d'Alep. Dans la zone d'étude, la pinède est en majorité entretenue (strate arbustive débroussaillée) mais on retrouve deux secteurs plus naturels, à strate arbustive dense.

Des zones plus ouvertes, elles aussi entretenues, sont également présentes et peuvent être caractérisées comme des garrigues. Dans ces zones, les arbustes typiques de garrigue (Pistachier lentisque, Romarin, Ciste blanc, Myrte, Badasse, Immortelle, etc.) sont maintenus mais sont taillés de la même manière que les buissons ornementaux. Ces milieux ne sont cependant pas complètement dégradés car ils abritent des espèces typiques des milieux naturels environnants (par exemple des orchidées : l'Orchis géant y a été observé).

Par ailleurs, une petite zone de garrigue rocailleuse à thym est présente, et se maintient dans la parcelle d'étude sans être significativement dégradée.

Enfin, des habitats anthropiques sont également présents, tels que des pelouses tondues et des massifs fleuris ornementaux.



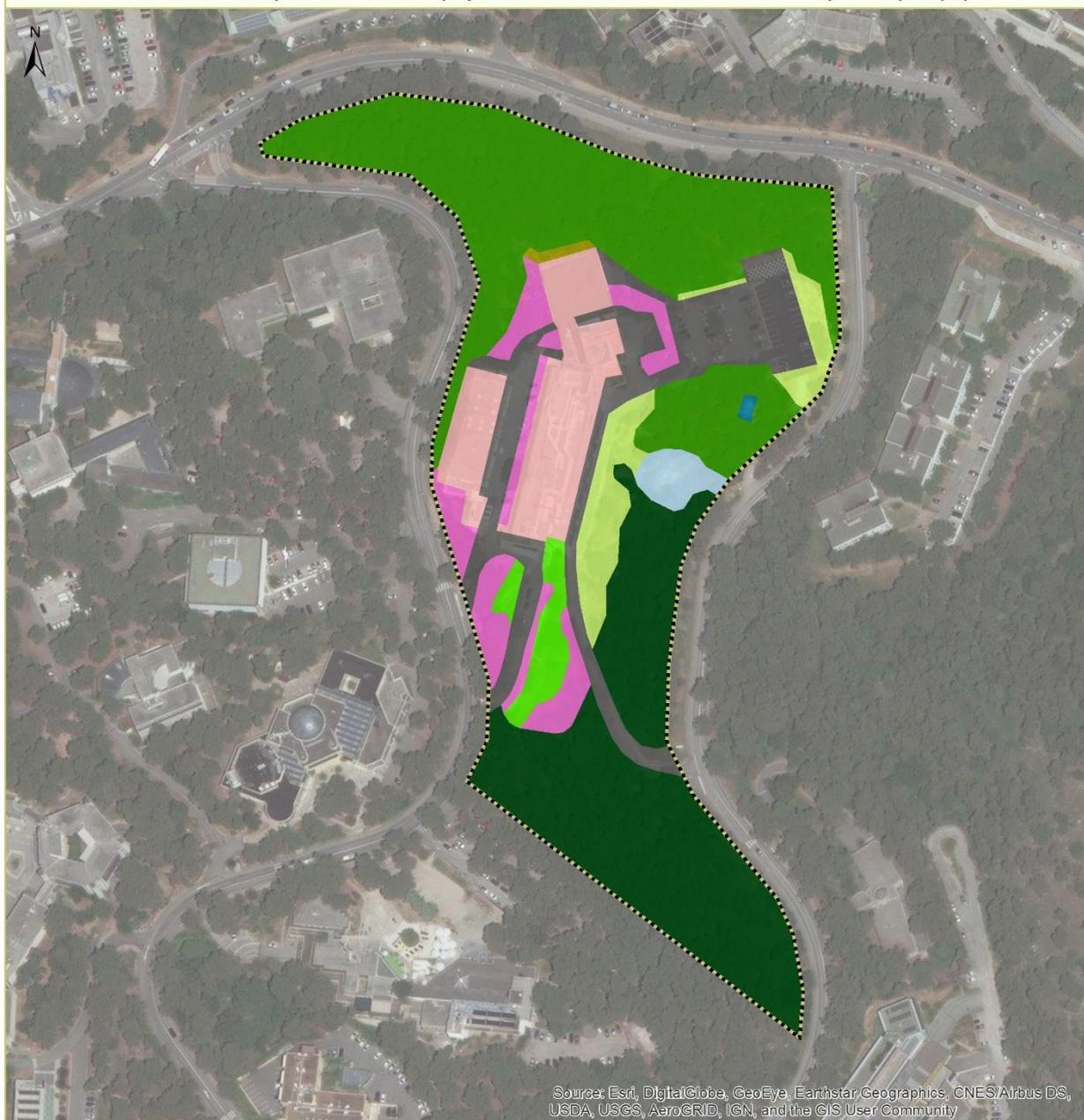


Aperçus de la zone d'étude

L. CHARBONNIER et M. PEZIN, 25/02/2019, Valbonne (06)

HABITATS NATURELS - CLASSIFICATION EUNIS

Mission œil de l'expert dans le cadre du projet de construction de bureaux - Valbonne – Sophia Antipolis (06)



Code EUNIS - Intitulé

 E2.65 - Pelouse tondue	 I2.21 - Massifs fleuris ornementaux
 F6.1 - Garrigue entretenue en espaces verts	 J1.3 - Bâtiments
 F6.17 - Garrigue rocailleuse à Thym	 J4.2 - Infrastructures routières et de stationnement
 G3.74 - Pinède de Pins d'Alep à strate arbustive débroussaillée	 J5.3 - Bassin de récupération des eaux usées industrielles
 G3.74 - Pinède de Pins d'Alep à strate arbustive présente	 J5.3 - Bassin de rétention
	 Zone d'étude

Carte 8 : Physionomie des habitats

2.2. Enjeux FLORE – FAUNE

La période de passage, beaucoup trop précoce, a abouti à l'observation de très peu d'enjeux floristiques et faunistiques, même parmi les espèces précoces. Concernant les espèces à phénologie plus tardive, l'analyse des données bibliographiques croisée avec l'analyse des fonctionnalités des habitats de la zone d'étude a permis de dresser une liste d'enjeux floristiques et faunistiques potentiellement présents au sein de celle-ci. Cette liste d'espèces potentielles est peu développée en raison du faible intérêt écologique que représente globalement la zone d'étude. En effet, l'homogénéité des habitats (pinède à Pin d'Alep), son anthropisation récente et la situation enclavée du site ne lui confèrent pas une grande attractivité vis-à-vis de l'entomofaune, de l'avifaune et de la mammalofaune (hors chiroptères).

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence dans la zone d'étude	Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge PACA	Importance de la zone d'étude pour l'espèce	Enjeu local de conservation
Flore	Ophrys de Bertoloni (<i>Ophrys bertolonii</i>)	Garrigue entretenue, garrigue rocailleuse à thym, pinède à strate arbustive débroussaillée.	Potentielle	Protection nationale (PN)	NT	-	Non évaluable	Fort
	Ophrys bombyx (<i>Ophrys bombyliflora</i>)	Garrigue entretenue, garrigue rocailleuse à thym, pinède à strate arbustive débroussaillée.	Potentielle	PN	NT	EN	Non évaluable	Fort
	Lavatera ponctuée (<i>Lavatera punctata</i>)	Milieus entretenus.	Potentielle	Protection régionale (PR)	LC	-	Non évaluable	Fort
	Ophrys de Provence (<i>Ophrys provincialis</i>)	Garrigue entretenue, garrigue rocailleuse à thym, pinède à strate arbustive débroussaillée.	Potentielle	PR	LC	-	Non évaluable	Modéré

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence dans la zone d'étude	Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge PACA	Importance de la zone d'étude pour l'espèce	Enjeu local de conservation
	Orchis parfumé (<i>Anacamptis fragrans</i>)	Garrigue entretenue, garrigue rocailleuse à thym.	Potentielle	PN	LC	-	Non évaluable	Modéré
	Ophrys décrépité (<i>Ophrys vetula</i>)	Garrigue entretenue, garrigue rocailleuse à thym.	Potentielle	-	DD	-	Non évaluable	Modéré
	Petite férule des champs (<i>Ferulago campestris</i>)	Garrigue entretenue, lisière de pinède.	Potentielle	PR	LC	-	Non évaluable	Modéré
	Molinie tardive (<i>Kengia serotina</i>)	Garrigue entretenue, lisière de pinède.	Potentielle	PR	LC	-	Non évaluable	Modéré
	Alpiste aquatique (<i>Phalaris aquatica</i>)	Bord de routes, milieux entretenus.	Potentielle	PR	LC	-	Non évaluable	Modéré
Invertébrés	Vanesse des pariétales (<i>Polygonia egea</i>)	Garrigue entretenue, garrigue rocailleuse à thym.	Potentielle	-	EN	EN	Non évaluable	Fort
	Diane (<i>Zerynthia polyxena</i>)	Sous-bois clairsemés et frais.	Potentielle	PN	LC	LC	Non évaluable	Modéré
	Proserpine (<i>Zerynthia rumina</i>)	Garrigue entretenue, garrigue rocailleuse à thym.	Potentielle	PN	LC	LC	Non évaluable	Modéré

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence dans la zone d'étude	Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge PACA	Importance de la zone d'étude pour l'espèce	Enjeu local de conservation
	Magicienne dentelée (<i>Saga pedo</i>)	Garrigue entretenue, garrigue rocailleuse à thym.	Potentielle	PN	-	-	Non évaluable	Modéré
	Zygène cendrée (<i>Zygaena rhadamanthus</i>)	Garrigue entretenue, garrigue rocailleuse à thym. Plante hôte observée dans ces milieux.	Potentielle	PN	-	LC	Non évaluable	Modéré
	Zygène de la Badasse (<i>Zygaena lavandulae</i>)	Garrigue entretenue, garrigue rocailleuse à thym. Plante hôte observée dans ces milieux.	Potentielle	-	-	LC	Non évaluable	Modéré
Amphibiens	Péloдые ponctué (<i>Pelodytes punctatus</i>)	Reproduction : bassin de collecte des eaux pluviales.	Potentielle	PN3, BE3	LC	LC	Non évaluable	Fort
Reptiles	Hémidactyle verruqueux (<i>Hemidactylus turcicus</i>)	Murets, anfractuosités des roches affleurantes et bâtiments.	Potentielle	PN3, BE3	LC	LC	Non évaluable	Fort
	Lézard ocellé (<i>Timon lepidus</i>)	Gîtes potentiels dans les murets.	Potentielle	PN3, BE2	VU	NT	Non évaluable	Fort
	Coronelle girondine (<i>Coronella girondica</i>)	Garrigues et murets autour des parkings et des bâtiments.	Potentielle	PN3, BE3	LC	LC	Non évaluable	Modéré

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence dans la zone d'étude	Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge PACA	Importance de la zone d'étude pour l'espèce	Enjeu local de conservation
	Couleuvre d'Esculape (<i>Zamenis longissimus</i>)	Sous-bois clairsemés et frais.	Potentielle	PN2, BE2, DH4	LC	LC	Non évaluable	Modéré
	Couleuvre à échelons (<i>Zamenis scalaris</i>)	Ensemble de la zone d'étude.	Potentielle	PN3, BE3	LC	NT	Non évaluable	Modéré
	Orvet de Vérone (<i>Anguis veronensis</i>)	Sous-bois clairsemés et frais.	Potentielle	PN3, BE3	DD	DD	Non évaluable	Modéré
	Seps strié (<i>Chalcides striatus</i>)	Milieux ouverts thermophiles autour des parkings et des bâtiments.	Potentielle	PN3, BE3	LC	NT	Non évaluable	Modéré
	Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	Ensemble de la zone d'étude hors pinède au couvert herbacé présent.	Avérée	PN2, BE2, DH4	LC	LC	Faible	Faible
Oiseaux	Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>)	Pinède /alimentation	Potentielle	PN3, BE3	LC	LC	Non évaluable	Modéré
	Petit-Duc scops (<i>Otus scops</i>)	Pinède /alimentation	Potentielle	PN3, BE2	LC	LC	Non évaluable	Modéré
Mammifères	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Alimentation / déplacements	Potentielle	PN, DH2, DH4, BE2, BO2	VU	-	Non évaluable	Très fort
	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferruquinum</i>)	Alimentation / déplacements. Gîte anthropique.	Potentielle	PN, DH2, DH4	LC	-	Non évaluable	Fort
	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Alimentation / déplacements. Gîte anthropique.	Potentielle	PN, DH2, DH4	LC	-	Non évaluable	Fort

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence dans la zone d'étude	Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge PACA	Importance de la zone d'étude pour l'espèce	Enjeu local de conservation
	Ecureuil roux (<i>Sciurus vulgaris</i>)	Pinède /alimentation, déplacements	Avérée	PN, BE3	LC	-	Faible	Faible

Espèce avérée

Espèce fortement potentielle

PREMIERS ENJEUX FAUNISTIQUE

Mission oeil de l'expert dans le cadre du projet de construction de bureaux - Valbonne - Sophia Antipolis (06)



Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Insectes

Habitats potentiels d'espèces à enjeu modéré

Zygène cendrée* et Zygène de la Badasse

Mammifères

Espèce à E.L.C. faible

Écureuil roux*

Habitat d'espèces potentielles à enjeu faible

Gîte anthropique potentiel pour les chiroptères*

Amphibiens

Habitat d'espèce potentielle à enjeu fort

Habitat potentiel du Pélodyte ponctué*

Reptiles

Espèce à E.L.C. faible

Lézard des murailles*

Zone d'étude

E.L.C. : Enjeu Local de Conservation
* : espèce protégée



Sources : NEXITY / M. PEZIN - ECO-MED 2019
Fond : World Map Imagery®/ESRI
Réalisation : ECO-MED (S. ROCCHI) 01/03/2019
Réf. étude ECO-MED : 3214

0 50 100 150 Mètres

Carte 9 : Premiers enjeux écologiques

2.3. Cas particuliers

- Espèces végétales exotiques envahissantes

Cinq espèces végétales exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes ont été avérées au sein de la zone d'étude. Ces catégories et statuts sont issus de la « Liste des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes de Provence-Alpes-Côte d'Azur » (TERRIN E, DIADEMA K. et FORT N., 2014, cf. annexe 6).

Famille	Nom du taxon	Nom(s) vernaculaire(s)	Statut PACA
Fabaceae	<i>Acacia dealbata</i> Link, 1822	Mimosa argenté, Mimosa des fleuristes	Majeure
Pittosporaceae	<i>Pittosporum tobira</i> (Thunb.) W.T.Aiton, 1811	Arbre des Hottentots	Modérée
Poaceae	<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la Pampa	Majeure
Asparagaceae	<i>Yucca gloriosa</i> L., 1753	Yucca	Modérée
Polygalaceae	<i>Polygala myrtifolia</i> L., 1753	Polygale à feuilles de Myrte	Alerte



Yucca (*Yucca gloriosa*)



Arbre des Hottentots (*Pittosporum tobira*)



Mimosa argenté (*Acacia dealbata*)

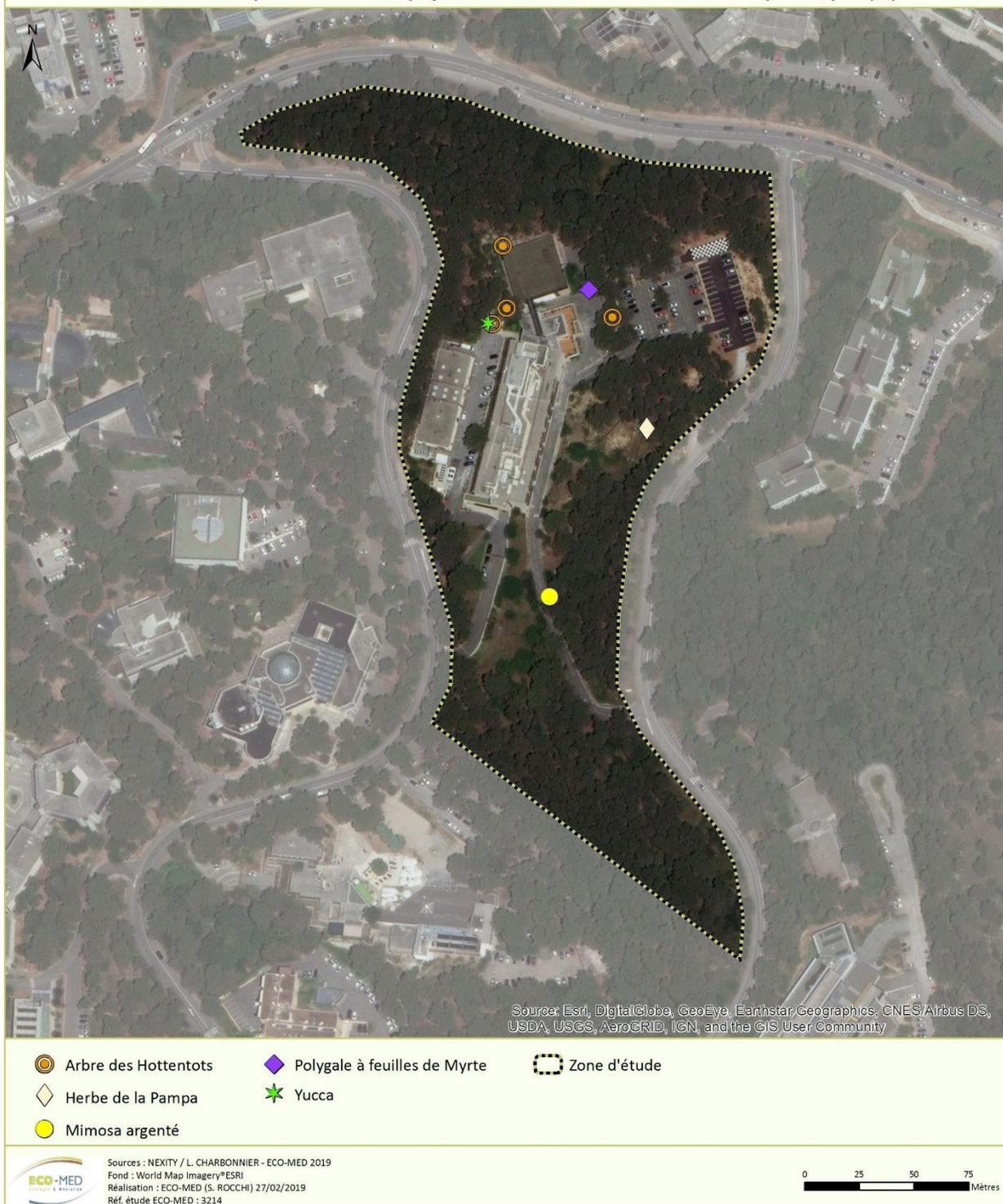


Polygale à feuilles de Myrte (*Polygala myrtifolia*)

L. CHARBONNIER, 25/02/2019, Valbonne (06)

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Mission œil de l'expert dans le cadre du projet de construction de bureaux - Valbonne – Sophia Antipolis (06)



Carte 10 : Localisation des Espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE)

▪ **Espèce végétale protégée d'origine horticole**

Sur la zone d'étude sont également présents le Laurier rose (*Nerium oleander*) et le Palmier nain (*Chamaerops humilis*), qui sont des espèces protégées au niveau national et à très fort enjeu local de conservation en contexte naturel. Cependant, ces espèces ont ici été observées plantées dans des massifs ornementaux, elles n'ont donc pas de statut et ne sont pas considérées comme des espèces à enjeu.

3. CONCLUSION ET PROSPECTIVES

Cette expertise ne constitue en rien un état des lieux écologique exhaustif de la faune et de la flore de la zone étudiée mais un regard d'experts, à même de mieux dimensionner le niveau de sensibilité globale de la parcelle à l'étude.

Afin d'obtenir des inventaires faune/flore satisfaisants scientifiquement et recevables pour l'administration en charge de la biodiversité (DREAL/DDTM06), des prospections complémentaires seront nécessaires lors des périodes favorables du calendrier écologique, pour vérifier la présence ou l'absence des espèces identifiées comme potentielles dans la zone d'étude ou ses abords immédiats.

Les prospections à envisager pour les prospections complémentaires sont listées ci-après :



Habitats naturels et flore

Les habitats naturels, bien qu'entretenus, ne sont cependant pas totalement dégradés, et peuvent potentiellement abriter des espèces floristiques à enjeux. Ces dernières se localiseraient davantage au niveau des zones ouvertes représentées par les garrigues entretenues et la garrigue rocailleuse à Thym, ainsi qu'au niveau des pinèdes débroussaillées.

Concernant la **flore**, il sera nécessaire de réaliser **3 passages** suivant le calendrier suivant :

- **un passage en avril** afin de chercher les orchidées protégées à floraison précoce tels que l'Ophrys de Provence et l'Ophrys bombyx ;
- **un passage en mai** pour rechercher notamment l'Ophrys de Bertoloni, l'Orchis parfumé et l'Ophrys décrépit ;
- **un passage en juillet** pour recenser les espèces protégées à floraison plus tardive, telles que la Lavatère ponctuée, la Petite fêrulle des champs, l'Alpiste aquatique et la Molinie tardive.



Invertébrés

Au sein de la zone d'étude, seuls les habitats ouverts thermophiles situés autour des parkings et des bâtiments présentent un intérêt pour l'entomofaune. Le passage réalisé en février en 2019 a permis de mettre en évidence la présence de deux espèces à très faible enjeu et non protégées (Citron et Vulcain) ainsi que la présence de la plante hôte de la Zygène de la Badasse et de la Zygène cendrée.

En raison des faibles enjeux pressentis concernant l'entomofaune, il est proposé de réaliser :

- **un passage diurne en avril-mai** notamment ciblé sur la Proserpine, la Diane et la Vanesse des pariétaires ;
- **un passage diurne suivi d'un passage nocturne en juin** ciblés entre autres sur la Zygène cendrée, la Zygène de la Badasse et la Magicienne dentelée.



Amphibiens

Au sein de la zone d'étude, seul un habitat aquatique pouvant être utilisé par les amphibiens en période de reproduction a été observé. Il s'agit du bassin de collecte des eaux pluviales dont la mise en eau est temporaire. L'absence d'eau dans cet habitat en février 2019 n'a pas permis d'identifier la présence de têtards de Grenouille agile, espèce précoce jugée potentielle. Après l'expertise de terrain, l'espèce n'est plus fortement suspectée au sein de la zone d'étude en raison d'un contexte hydrologique et géologique (karst) peu favorable. En revanche, la reproduction du Pélodyte ponctué, espèce pionnière à enjeu modéré, est suspectée dans ce bassin.

Par ailleurs, d'autres espèces comme le Crapaud épineux et le Crapaud calamite sont également suspectées mais n'ont pas été citées dans le tableau des potentialités en raison de leur faible enjeu de conservation.

Pour la recherche de ces espèces, un passage nocturne en mars-avril 2019 est donc préconisé.

Reptiles

Concernant les reptiles, la seule espèce observée est un petit lacertidé anthropophile très facilement rencontré en milieu urbain. Il s'agit du Lézard des murailles (faible enjeu) pour lequel la présence de murets et de milieux ouverts thermophiles lui permet d'effectuer l'intégralité de son cycle de vie au sein de la zone d'étude.

Dans la zone d'étude, le secteur boisé et frais situé au sud des bâtiments est favorable à deux espèces moins thermophiles : la Couleuvre d'Esculape et l'Orvet de Vérone tandis que les milieux ouverts seront plus attractifs aux espèces plus thermophiles de garrigue comme le Seps strié et la Couleuvre à échelons par exemple. La présence de murets laisse entrevoir la possibilité de rencontrer le Lézard ocellé et l'Hémidactyle verruqueux, deux espèces à enjeu fort connues du secteur d'étude.

En raison des enjeux herpétologiques pressentis au sein de la zone d'étude, il est préconisé de réaliser :

- **deux passages diurnes entre avril et juin** en particulier ciblés sur le Lézard ocellé ;
- **un passage diurne suivi d'un passage nocturne en juin-juillet** ciblés sur l'Hémidactyle verruqueux, la Coronelle girondine et la Couleuvre à échelons.

Oiseaux

Concernant l'avifaune, la zone d'étude présente très peu d'intérêt en raison de l'absence d'une mosaïque d'habitat bien développée. En effet, les pinèdes constituent des milieux peu attractifs car les pins proposent très peu de cavités et empêchent une strate herbacée/arbustive de se développer par acidification du sol.

En raison des faibles enjeux pressentis, il est proposé de réaliser :

- **un passage en avril ciblé** sur les nicheurs précoces comme la Huppe fasciée ;
- **un passage diurne en juin** ciblé sur les nicheurs tardifs **suivi d'un passage nocturne** ciblé sur le Petit-Duc scops.

Mammifères

Pour les Mammifères, la zone d'étude présente également un intérêt *a priori* limité. Lors du passage réalisé en février 2019, deux espèces ont été avérées. Il s'agit de l'Ecureuil roux et du Sanglier pour lesquels de nombreux indices de présence ont été observés. Pour les chiroptères, les bâtiments présents semblent peu intéressants pour les espèces anthropophiles tandis que le ponton pourrait être potentiellement utilisé comme gîte par les espèces anthropophiles (présence de petites cavités mais relativement peu profondes). Aucun indice de présence (guano) n'a néanmoins été remarqué lors de l'expertise.

Afin de vérifier ce point, il est préconisé de réaliser :

- **un passage diurne suivi d'un passage nocturne en avril-mai**, soit pendant la période de transit printanier des chiroptères ;
- **un passage diurne suivi d'un passage nocturne en juin-juillet** pendant la période de reproduction des chiroptères ;
- **un passage diurne suivi d'un passage nocturne en septembre-octobre**, soit pendant la période de transit automnal des chiroptères.

Le tableau suivant fixe le calendrier des inventaires qu'il faudrait entreprendre pour obtenir l'état initial complet :

	2019									
	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct
Flore										
Insectes										
Amphibiens										
Reptiles										
Oiseaux										
Mammifères										

- Passages réalisés
- Passages à venir

BILAN GLOBAL

Les principaux enjeux potentiels concernent principalement la flore et secondairement les reptiles et les insectes au niveau des patchs de garrigues et des murets. La pinède à la strate arbustive non entretenue présente peu d'intérêt pour la faune et la flore.

Annexe 1. Critères d'évaluation

Un certain nombre d'outils réglementaires ou scientifiques permet de hiérarchiser l'intérêt patrimonial des milieux et des espèces observés sur un secteur donné. Il devient alors possible, en utilisant des critères exclusivement biologiques, d'évaluer l'enjeu de conservation des espèces et des habitats, à une échelle donnée. Dans le présent rapport, les statuts réglementaires sont mentionnés explicitement dans les descriptions d'espèces et les tableaux récapitulatifs.

❖ Habitats naturels

Les habitats, en tant qu'entités définies par la directive Habitats bénéficient du statut réglementaire suivant :

➤ Directive Habitats

Il s'agit de la directive européenne n°92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, elle est entrée en vigueur le 5 juin 1994 :

- Annexe 1 : mentionne les habitats d'intérêt communautaire (désignés « DH1 ») et prioritaire (désignés « DH1* »), habitats dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

➤ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Les ZNIEFF constituent le socle de l'inventaire du patrimoine naturel. Une liste des espèces et des habitats déterminants (Dét ZNIEFF) ou remarquables (Rq ZNIEFF) ayant servi à la désignation de ces ZNIEFF a été établie pour chaque région et est disponible sur les sites de leurs DREAL respectives.

- PACA : http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ZNIEFF-2eGEN-ANNEXE1-listes_cle2df19d.pdf

❖ Flore

■ Espèces végétales protégées par la loi française

Pour la flore vasculaire (ce qui exclut donc les mousses, algues, champignons et lichens), deux arrêtés fixent en région PACA/Rhône-Alpes/Languedoc Roussillon la liste des espèces intégralement protégées par la loi française. Il s'agit de :

- La liste nationale des espèces protégées sur l'ensemble du territoire métropolitain (désignées « PN »), de l'arrêté du 20 janvier 1982 paru au J.O. du 13 mai 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995 paru au J.O. du 17 octobre 1995. Cette liste reprend notamment toutes les espèces françaises protégées en Europe par la Convention de Berne (1979).
- La liste régionale des espèces protégées en Provence-Alpes-Côte d'Azur (désignées « PR »), de l'arrêté du 9 mai 1994 paru au J.O. du 26 juillet 1994. Cette liste complète la liste nationale précitée.
- La liste régionale des espèces protégées en Rhône-Alpes (désignées « PR »), de l'arrêté du 4 décembre 1990 paru au J.O. du 29 janvier 1991. Cette liste complète la liste nationale précitée.
- La liste régionale des espèces protégées en Languedoc Roussillon (désignées « PR »), de l'arrêté du 29 octobre 1997 paru au J.O. du 16 janvier 1998.

■ Livre rouge de la flore menacée de France

- Le tome 1 (désigné « LR1 »), paru en 1995 recense 485 espèces ou sous-espèces dites « prioritaires », c'est-à-dire éteintes, en danger, vulnérables ou simplement rares sur le territoire national métropolitain.
- Le tome 2 (désigné « LR2 »), à paraître, recensera les espèces dites « à surveiller », dont une liste provisoire de près de 600 espèces figure à titre indicatif en annexe dans le tome 1.

Une actualisation scientifique de ce dernier tome est effectuée régulièrement par le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (C.B.N.M.P.). Elle ne possède pour l'instant aucune valeur officielle mais peut déjà servir de document de travail.

Ainsi, seules les espèces figurant sur la liste du tome 1 sont réellement menacées. Elles doivent être prises en compte de façon systématique, même si elles ne bénéficient pas de statut de protection. Celles du tome 2 sont le plus souvent des espèces assez rares en France mais non menacées à l'échelle mondiale ou bien des espèces endémiques de France (voire d'un pays limitrophe) mais relativement abondantes sur notre territoire, bien qu'il faille les surveiller à l'échelle mondiale.

■ Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine

Le comité français de l'UICN appuyé du Muséum National d'Histoire Naturelle et de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux a publié en 2012 la liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine. Il s'agit des premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés. Neuf niveaux de menaces sont ainsi attribués aux espèces évaluées : « LC » Préoccupation Mineure ; « NT » Quasi Menacée ; « VU » Vulnérable ; « EN » En Danger ; « CR » En Danger Critique d'Extinction ; « RE » Disparue de France métropolitaine ; « EW » Eteinte à l'état sauvage ; « EX » Eteinte au niveau mondial ; « DD » Données Insuffisantes (UICN France, FCBN & MNHN, 2012). Une autre catégorie a été définie : « NA » Non applicable.

[\(http://uicn.fr/liste-rouge-france/\)](http://uicn.fr/liste-rouge-france/)

■ Liste rouge de la flore de PACA

La Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil le plus fiable au niveau mondial pour évaluer le risque d'extinction des espèces. Fondée sur une solide base scientifique, elle met en lumière le déclin marqué et continu de la biodiversité dans le monde grâce à différents critères précis. En 2015, l'évaluation des espèces de la flore de PACA a été publiée. Des mises à jour de cette liste sont régulièrement réalisées en ligne. Sept niveaux de menaces sont ainsi attribués aux espèces : « DD » Données Insuffisantes ; « LC » Préoccupation Mineure ; « NT » Quasi Menacée ; « VU » Vulnérable ; « EN » En Danger ; « CR » En Danger Critique d'Extinction et « RE » Disparue de France métropolitaine. Une autre catégorie a été définie : « NA » Non applicable.

http://bdd.flore.silene.eu/catalogue_reg/paca/index.php

■ Directive Habitats

Différentes annexes de cette directive concernent les espèces, notamment la flore :

- Annexe 2 : Espèces d'intérêt communautaire (désignées « DH2 ») dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC).
- Annexe 4 : Espèces (désignées « DH4 ») qui nécessitent une protection stricte, sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne.
- Annexe 5 : Espèces (désignées « DH5 ») dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

■ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Cf. ci-dessus.

❖ Insectes

■ Convention de Berne

Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (19/09/1979) listant en annexe 2 la faune strictement protégée et en annexe 3 la faune protégée dont l'exploitation est réglementée (espèces désignées « BE2 » et « BE3 »).

■ Directive Habitats (annexes 2, 4 et 5)

Cf. ci-dessus.

■ Liste nationale des insectes protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain

Cette liste est issue de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle élargit la protection de l'espèce à son « milieu particulier », c'est-à-dire l'habitat d'espèce. Les espèces protégées seront désignées par « PN ». Cette liste concerne 64 espèces.

■ Listes rouges

Elles présentent les espèces constituant un enjeu de conservation indépendamment de leur statut de protection. Il existe des listes rouges départementales, régionales, nationales ou européennes d'espèces menacées. Au niveau européen, il s'agit de la liste rouge des Lépidoptères diurnes (VAN SWAAY *et al.*, 2010). Au niveau national, il s'agit des listes rouges des Lépidoptères diurnes (UICN, 2012), des Orthoptères (SARDET & DEFAUT, 2004) et des Odonates (DOMMANGET, 1987). Au niveau régional, il s'agit des listes rouges des Odonates de Provence-Alpes-Côte d'Azur (BENCE *et al.*, 2011) et de Rhône-Alpes (DELIRY & Groupe SYMPETRUM, 2011). Tous les groupes ne disposant pas de telles listes au niveau régional ou même national, l'identification des espèces dites « patrimoniales » peut s'appuyer uniquement sur dires d'experts.

■ Plan National d'Action (PNA)

Cf. ci-dessus.

■ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Cf. ci-dessus.

■ Stratégie de Création d'Aires Protégées

Cf. ci-dessus.

❖ Amphibiens et reptiles

Afin de cerner les enjeux concernant les amphibiens et les reptiles, les principaux textes réglementaires ou scientifiques les concernant, sont rappelés ci-dessous.

■ Convention de Berne (annexes 2 et 3)

Cf. ci-dessus.

■ Directive Habitats (annexes 2, 4 et 5)

Cf. ci-dessus.

■ Liste nationale des reptiles et amphibiens protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain

Correspondant à l'arrêté du 19 novembre 2007 (publié au J.O. du 18 décembre 2007), établissant des listes d'espèces, auxquelles sont associés différents niveaux de protections. Ainsi, les espèces dont l'habitat est également protégé sont désignées « PN2 », les espèces protégées dont l'habitat n'est pas protégé sont désignées « PN3 », les espèces partiellement protégées sont désignées « PN4 » et « PN5 ».

■ Inventaire de la faune menacée de France

Cet ouvrage de référence, élaboré par la communauté scientifique (FIERS *et al.*, 1997) (livre rouge), permet de faire un état des lieux des espèces menacées. Il liste 117 espèces de vertébrés strictement menacées sur notre territoire, voire disparues, dont notamment : 27 mammifères, 7 reptiles, 11 amphibiens. Pour chaque espèce, le niveau de menace est évalué par différents critères de vulnérabilité.

■ Liste rouge des amphibiens et reptiles de France métropolitaine

La Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil le plus fiable au niveau mondial pour évaluer le risque d'extinction des espèces. Fondée sur une solide base scientifique, elle met en lumière le déclin marqué et continu de la biodiversité dans le monde grâce à différents critères précis. Le comité français de l'UICN a procédé début 2008 à l'évaluation des espèces d'amphibiens et de reptiles de France métropolitaine. Six niveaux de menaces sont ainsi attribués aux espèces évaluées : « LC » Préoccupation Mineure ; « NT » Quasi Menacée ; « VU » Vulnérable ; « EN » En Danger ; « CR » En Danger Critique d'Extinction ; « DD » Données Insuffisantes. (<http://www.uicn.fr/Liste-rouge-reptiles-amphibiens.html>)

■ Plan National d'Action (PNA)

Cf. ci-dessus.

■ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Cf. ci-dessus.

■ Stratégie de Création d'Aires Protégées

Cf. ci-dessus.

❖ Oiseaux

■ Convention de Berne (annexes 2 et 3)

Cf. ci-dessus.

■ Convention de Bonn

Convention relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage du 23 juin 1979 (JORF du 30 octobre 1990). L'annexe I regroupe la liste des espèces menacées en danger d'extinction (désignées « BO1 ») c'est-à-dire les espèces dont l'aire de répartition pourrait disparaître ou toute espèce en danger. L'annexe II établit la liste des espèces dont l'état de conservation est défavorable (désignées « BO2 »).

■ Directive Oiseaux

Directive européenne n°79/409/CEE concernant la conservation des oiseaux sauvages, elle est entrée en vigueur le 6 avril 1981.

- Annexe 1 : Espèces d'intérêt communautaire et Natura 2000 (désignées ci-après « DO1 ») nécessitant des mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leurs habitats, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans l'aire de distribution.

■ Protection nationale

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (J.O. du 5 décembre 2009). Les espèces protégées avec leurs habitats sont désignées « PN3 » (article 3 du présent arrêté) ; les espèces protégées sans leurs habitats sont désignées « PN4 » (article 4 du présent arrêté).

■ Liste rouge des oiseaux nicheurs, hivernants et de passage de France métropolitaine

La Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil le plus fiable au niveau mondial pour évaluer le risque d'extinction des espèces. Fondée sur une solide base scientifique, elle met en lumière le déclin marqué et continu de la biodiversité dans le monde grâce à différents critères précis. Le comité français de l'UICN appuyé du Muséum National d'Histoire Naturelle a publié en 2016 la liste rouge des oiseaux nicheurs, hivernants et de passage de France métropolitaine. Sept niveaux de menaces sont ainsi attribués aux espèces évaluées : « LC » Préoccupation Mineure ; « NT » Quasi Menacée ; « VU » Vulnérable ; « EN » En Danger ; « CR » En Danger Critique d'Extinction ; « RE » Disparue de France métropolitaine ; « DD » Données Insuffisantes (UICN France *et al.*, 2016). Deux autres catégories ont été définies : « NA » Non applicable ; « NE » Non Evaluée.

■ Autres listes rouges

Les scientifiques élaborent régulièrement des bilans sur l'état de conservation des espèces sauvages. Ces documents d'alerte, prenant la forme de « listes rouges », visent à évaluer le niveau de vulnérabilité des espèces, en vue de fournir une aide à la décision et de mieux orienter les politiques de conservation de la nature. Concernant les oiseaux, hormis la liste rouge de France métropolitaine, deux listes rouges sont classiquement utilisées comme référence :

- la liste rouge européenne des oiseaux (BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2015) ;
- les listes rouges régionales, comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA & CEN PACA, 2016).

■ Plan National d'Actions (PNA)

Cf. ci-dessus.

■ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Cf. ci-dessus.

■ **Stratégie de Création d’Aires Protégées**

Cf. ci-dessus.

❖ **Mammifères**

Les mammifères peuvent être protégés à divers titres.

■ **Convention de Berne (annexes 2 et 3)**

■ **Convention de Bonn (annexe 2)**

■ **Directive Habitats (annexes 2, 4 et 5)**

■ **Liste nationale des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain**

Cette liste est issue de l'arrêté du 23 avril 2007, modifiant l'arrêté du 17 avril 1981. La protection s'applique aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée.

■ **Plan National d’Action (PNA)**

Cf. ci-dessus.

■ **Zone Naturelle d’Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)**

Cf. ci-dessus.

■ **Stratégie de Création d’Aires Protégées**

Cf. ci-dessus.

Annexe 2. Relevé relatif à la flore

Relevé effectué par Léa CHARBONNIER le 25/02/2019.

La nomenclature est conforme au référentiel taxonomique TAXREF v8.0 (Inventaire National du Patrimoine Naturel, 2015).

Famille	Nom latin	Nom vernaculaire
Fabaceae	<i>Acacia dealbata</i> Link, 1822	Mimosa argenté, Mimosa des fleuristes, Mimosa de Bormes
Acanthaceae	<i>Acanthus mollis</i> L., 1753	Acanthe à feuilles molles, Acanthe molle
Ranunculaceae	<i>Anemone hortensis</i> L., 1753	Anémone des jardins
Asparagaceae	<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier, Cœillet-bleu-de-Montpellier, Bragalou
Fabaceae	<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball, 1968	Argyrolobe de Linné
Asparagaceae	<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	Asperge sauvage
Asteraceae	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette
Fabaceae	<i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) C.H.Stirt., 1981	Trèfle bitumeux, Trèfle bitumineux
Cyperaceae	<i>Carex halleriana</i> Asso, 1779	Laîche de Haller
Asteraceae	<i>Centaurea paniculata</i> L., 1753	Centaurée à panicule, Centaurée paniculée
Arecaceae	<i>Chamaerops humilis</i> L., 1753	Chamaerops nain, Doum, Palmier nain
Cistaceae	<i>Cistus albidus</i> L., 1753	Ciste blanc, Ciste mâle à feuilles blanches
Cistaceae	<i>Cistus monspeliensis</i> L., 1753	Ciste de Montpellier
Ranunculaceae	<i>Clematis flammula</i> L., 1753	Clématite flamme, Clématite odorante
Poaceae	<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la Pampa, Roseau à plumes
Iridaceae	<i>Crocus vernus</i> (L.) Hill, 1765	Crocus de printemps
Poaceae	<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Cynodon dactyle
Poaceae	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule
Thymelaeaceae	<i>Daphne gnidium</i> L., 1753	Garou, Sain-Bois, Daphné Garou
Asteraceae	<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter, 1973	Inule visqueuse
Fabaceae	<i>Dorycnium pentaphyllum</i> Scop., 1772	Dorycnie à cinq feuilles
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia characias</i> L., 1753	Euphorbe des vallons
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia peplus</i> L., 1753	Euphorbe omblette, Essule ronde
Ranunculaceae	<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire à bulbilles
Cistaceae	<i>Fumana thymifolia</i> (L.) Spach ex Webb, 1838	Fumana à feuilles de thym, Hélianthème à feuilles de thym
Geraniaceae	<i>Geranium purpureum</i> Vill., 1786	Géranium pourpre
Plantaginaceae	<i>Globularia alypum</i> L., 1753	Turbith
Plantaginaceae	<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	Globulaire commune, Globulaire vulgaire, Globulaire ponctuée
Araliaceae	<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean
Asteraceae	<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Immortelle des dunes, Immortelle jaune
Orchidaceae	<i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999	Orchis géant, Orchis à longues bractées, Barlie
Fabaceae	<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen, 1989	Coronille faux-séné, Coronille arbrisseau
Lamiaceae	<i>Lavandula angustifolia</i> Mill., 1768	Lavande officinale
Caprifoliaceae	<i>Lonicera implexa</i> Aiton, 1789	Chèvrefeuille des Baléares
Primulaceae	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline
Myrtaceae	<i>Myrtus communis</i> L., 1753	Myrte commun

Apocynaceae	<i>Nerium oleander L., 1753</i>	Nérion laurier-rose
Poaceae	<i>Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012</i>	Piptathère faux Millet
Oxalidaceae	<i>Oxalis sp.</i>	Oxalide
Pinaceae	<i>Pinus halepensis Mill., 1768</i>	Pin d'Alep, Pin blanc, Pin blanc de Provence
Anacardiaceae	<i>Pistacia lentiscus L., 1753</i>	Lentisque, Arbre au mastic
Pittosporaceae	<i>Pittosporum tobira (Thunb.) W.T.Aiton, 1811</i>	Arbre des Hottentots
Plantaginaceae	<i>Plantago lanceolata L., 1753</i>	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures
Polygalaceae	<i>Polygala myrtifolia L., 1753</i>	Polygale à feuilles de Myrte, Polygala à feuilles de Myrte
Rosaceae	<i>Poterium sanguisorba L., 1753</i>	Pimprenelle à fruits réticulés
Lamiaceae	<i>Prunella vulgaris L., 1753</i>	Herbe Catois
Fagaceae	<i>Quercus ilex L., 1753</i>	Chêne vert
Fagaceae	<i>Quercus pubescens Willd., 1805</i>	Chêne pubescent
Lamiaceae	<i>Rosmarinus officinalis L., 1753</i>	Romarin, Romarin officinal
Rubiaceae	<i>Rubia peregrina L., 1753</i>	Garance voyageuse, Petite garance
Rutaceae	<i>Ruta angustifolia Pers., 1805</i>	Rue à feuilles étroites
Caprifoliaceae	<i>Scabiosa atropurpurea L., 1753</i>	Scabieuse pourpre foncé, Scabieuse des jardins
Asteraceae	<i>Senecio vulgaris L., 1753</i>	Séneçon commun
Rubiaceae	<i>Sherardia arvensis L., 1753</i>	Rubéole des champs, Gratteron fleuri
Smilacaceae	<i>Smilax aspera L., 1753</i>	Salsepareille, Liseron épineux
Solanaceae	<i>Solanum nigrum L., 1753</i>	Morelle noire
Asteraceae	<i>Sonchus oleraceus L., 1753</i>	Laiteron potager, Laiteron lisse
Lamiaceae	<i>Teucrium sp.</i>	Germandrée
Lamiaceae	<i>Thymus vulgaris L., 1753</i>	Thym commun, Farigoule
Plantaginaceae	<i>Veronica persica Poir., 1808</i>	Véronique de Perse
Adoxaceae	<i>Viburnum tinus L., 1753</i>	Viorne tin, Fatamot
Violaceae	<i>Viola alba Besser, 1809</i>	Violette blanche
Asparagaceae	<i>Yucca gloriosa L., 1753</i>	Yucca

Annexe 3. Relevé relatif aux invertébrés

Relevé effectué par Marine PEZIN le 25/02/2019.

Noms vernaculaires	Espèces	Statut protection français 19 novembre 2007	Convention de Berne	Directive Habitats 92/43/CE	Liste rouge France	Liste rouge PACA
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	-	LC	LC
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	-	LC	LC

Liste rouge France

CR

EN

VU

NT

LC

DD

NA

(IUCN)

En danger critique d'extinction

En danger

Vulnérable

Quasi menacée (espèces proches du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes)

Non applicable (espèce non soumise car : (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)

Espèces menacées

Annexe 4. Relevé relatif aux reptiles

Relevé effectué par Marine PEZIN le 25/02/2019.

Nom vernaculaire	Espèce	Statut protection français 19 novembre 2007	Convention de Berne	Directive Habitats 92/43/CE	Liste rouge France	Liste rouge PACA
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	PN2	BE2	DH4	LC	LC

Protection Nationale

PN2

19 novembre 2007

Article 2 : Protection stricte de l'espèce et de son habitat

PN3

Article 3 : Protection stricte de l'espèce

PN4

Article 4 : Protection partielle de l'espèce

Convention de Berne

BE2

Espèces strictement protégées sur l'ensemble du territoire des pays signataires

BE3

Espèces protégées sur l'ensemble du territoire des pays signataires

Directive Habitats

DH2

Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (habitats d'espèces)

DH4

Espèces d'intérêt communautaire strictement protégées sur l'ensemble du territoire européen

Liste rouge France

CR

(IUCN)

En danger critique d'extinction

EN

En danger

VU

Vulnérable

NT

Quasi menacée (espèces proches du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC

Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

DD

Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA

Non applicable (espèce non soumise car : (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)

Espèces menacées

Annexe 5. Relevé relatif aux mammifères

Relevé effectué par Léa CHARBONNIER et Marine PEZIN le 25/02/2019.

Ordre	Famille	Nom français	Nom latin	Liste rouge France 2017	ELC
Rodentia	Sciuridae	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	LC	Faible
Artiodactyla	Suidae	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	LC	Très faible

Protection Nationale

PN Arrêté du 23 avril 2007 (mod. Du 7 octobre 2012) fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Directive Habitats

DH2

Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (habitats d'espèces)

DH4

Espèces d'intérêt communautaire strictement protégées sur l'ensemble du territoire européen

DH5

Espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion

Liste rouge France

(IUCN)

CR

En danger critique d'extinction

EN

En danger

VU

Vulnérable

NT

Quasi menacée (espèces proches du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC

Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

DD

Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA

Non applicable (espèce non soumise car : (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)

Espèces menacées

Annexe 6. Liste des espèces végétales exotiques envahissantes en PACA et Languedoc-Roussillon – Source INVMED

Famille	Nom du taxon	Nom(s) vernaculaire(s)	Statut	Statut	Statut	Statut
			PACA	LR	MED.	ALP.
Malvaceae	Abutilon theophrasti Medik., 1787	Abutilon d'Avicenne, Abutilon à pétales jaunes, Abutilon de Théophraste	Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Fabaceae	Acacia baileyana F.Muell., 1888	Mimosa de Bailey	Alerte		Alerte	Absente
Fabaceae	Acacia dealbata Link, 1822	Mimosa argenté, Mimosa des fleuristes, Mimosa de Bormes	Majeure	Majeure	Majeure	Absente
Fabaceae	Acacia longifolia (Andrews) Willd., 1806	Acacia à feuilles longues	Alerte		Alerte	Absente
Fabaceae	Acacia melanoxylon R.Br., 1813	Acacia à bois dur, Acacia à bois noir	Alerte		Alerte	Absente
Fabaceae	Acacia paradoxa DC.		Alerte		Alerte	Absente
Fabaceae	Acacia pycnantha Benth., 1842		Alerte		Alerte	Absente
Fabaceae	Acacia retinodes Schldl., 1847	Mimosa résineux, Mimosa des quatre saisons	Alerte		Alerte	Absente
Fabaceae	Acacia saligna (Labill.) H.L.Wendl., 1820	Mimosa à feuilles de Saule	Alerte	Prévention	Alerte	Absente
Sapindaceae	Acer negundo L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo	Majeure	Majeure	Modérée	Alerte
Asteraceae	Achillea crithmifolia Waldst. & Kit., 1802	Achillée à feuilles de Crithme, Achillée à feuilles de Criste marine	Emergente		Emergente	Absente
Asteraceae	Achillea filipendulina Lam., 1783	Achillée à feuilles de Fougère	Alerte		Alerte	Alerte
Crassulaceae	Aeonium arboreum (L.) Webb & Berthel., 1840		Alerte	Prévention	Alerte	Absente
Crassulaceae	Aeonium haworthii Webb & Berthel., 1840	Aeonium de Haworth	Alerte		Alerte	Absente
Asparagaceae	Agave americana L., 1753	Agave d'Amérique	Modérée	Majeure	Modérée	Absente
Asparagaceae	Agave salmiana Otto, 1842		Alerte		Alerte	Absente
Simaroubaceae	Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Faux-vernis du Japon, Vernis du Japon, Ailante	Majeure	Majeure	Majeure	Majeure
Lardizabalaceae	Akebia quinata Decne., 1839		Prévention	Emergente		
Betulaceae	Alnus cordata (Loisel.) Duby, 1828	Aulne cordé, Aulne à feuilles en cœur, Aulne de Corse, Aune cordiforme	Alerte		Alerte	Alerte
Xanthorrhoeaceae	Aloe arborescens Mill., 1768	Aloé arborescente, Aloé de Krantz, Aloé candélabre, Aloès Candélabre	Alerte		Alerte	Absente

Xanthorrhoeaceae	<i>Aloe maculata</i> All., 1773		Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Amaranthaceae	<i>Alternanthera philoxeroides</i> (Mart.) Griseb., 1879	Alligatorweed	Emergente	Absente	Emergente	Absente
Amaranthaceae	<i>Amaranthus albus</i> L., 1759	Amarante albus, Amarante blanche	Modérée		Modérée	Modérée
Amaranthaceae	<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Amarante hybride	Modérée		Modérée	Modérée
Amaranthaceae	<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Amarante réfléchie, Amarante à racine rouge, Blé rouge	Modérée		Modérée	Modérée
Asteraceae	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	Ambroisie élevée, Ambroisie à feuilles d'Armoise, Ambroisie annuelle	Majeure	Majeure	Majeure	Majeure
Asteraceae	<i>Ambrosia psilostachya</i> DC., 1836	Ambroisie à épis lisses	Emergente	Emergente	Emergente	Prévention
Asteraceae	<i>Ambrosia tenuifolia</i> Spreng., 1826	Ambrosie à feuilles étroites	Alerte	Emergente	Alerte	Absente
Asteraceae	<i>Ambrosia trifida</i> L., 1753	Ambroisie trifide	Prévention	Absente	Prévention	Prévention
Lythraceae	<i>Ammannia coccinea</i> Rottb., 1773	Ammannia écarlate	Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Lythraceae	<i>Ammannia robusta</i> Heer & Regel, 1842		Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Fabaceae	<i>Amorpha fruticosa</i> L., 1753	Indigo du Bush, Amorphe buissonnante	Majeure	Majeure	Majeure	Absente
Poaceae	<i>Andropogon virginicus</i> L., 1753		Prévention		Prévention	Prévention
Aizoaceae	<i>Aptenia cordifolia</i> (L.f.) Schwantes, 1928	Ficoïde glaciale, Baby sun rose, Ficoïde à feuilles en coeur	Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Apocynaceae	<i>Araujia sericifera</i> Brot., 1818	Araujia	Alerte	Emergente	Alerte	Absente
Aristolochiaceae	<i>Aristolochia altissima</i> Desf., 1799		Alerte		Alerte	Absente
Asteraceae	<i>Artemisia annua</i> L., 1753	Armoise annuelle	Modérée		Modérée	Prévention
Asteraceae	<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1876	Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine	Majeure	Majeure	Majeure	Majeure
Apocynaceae	<i>Asclepias syriaca</i> L., 1753	Herbe à la ouate, Herbe aux perruches	Alerte		Alerte	Alerte
Amaranthaceae	<i>Atriplex halimus</i> L., 1753	Halime, Arroche halime	Modérée		Modérée	Absente
Amaranthaceae	<i>Atriplex hortensis</i> L., 1753	Arroche des jardins, Bonne-Dame	Alerte		Alerte	Alerte
Salviniaceae	<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783	Azolla fausse-fougère	Modérée	Emergente	Modérée	Absente
Asteraceae	<i>Baccharis halimifolia</i> L., 1753	Séneçon en arbre, Baccharis à feuilles d'Halimione	Majeure	Emergente	Majeure	Absente
Brassicaceae	<i>Berteroa incana</i> (L.) DC., 1821	Alysson blanc, Alysse blanche	Modérée		Pas envahissante	Modérée

Asteraceae	<i>Bidens connata</i> Muhlenb. ex Willd., 1803	Bident à feuilles connées, Bident soudé	Alerte	Prévention	Alerte	Absente
Asteraceae	<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	Majeure	Modérée	Majeure	Absente
Asteraceae	<i>Bidens subalternans</i> DC., 1836	Bident à folioles subalternes	Emergente	Modérée	Emergente	Absente
Poaceae	<i>Bothriochloa barbinodis</i> (Lag.) Herter, 1940	Barbon Andropogon	Alerte	Majeure	Emergente	Absente
Poaceae	<i>Bromus catharticus</i> Vahl, 1791	Brome faux Uniola, Brome purgatif	Modérée		Modérée	Modérée
Poaceae	<i>Bromus inermis</i> Leyss., 1761	Brome sans arêtes	Emergente		Emergente	Majeure
Moraceae	<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent., 1799	Mûrier à papier, Broussonétia à papier	Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Scrophulariaceae	<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	Majeure	Majeure	Majeure	Majeure
Brassicaceae	<i>Bunias orientalis</i> L., 1753	Bunias d'Orient, Roquette d'Orient	Modérée	Alerte	Alerte	Modérée
Aizoaceae	<i>Carpobrotus acinaciformis</i> (L.) L.Bolus, 1927	Ficoïde à feuilles en sabre, Griffes de sorcière	Majeure	Emergente	Majeure	Absente
Aizoaceae	<i>Carpobrotus acinaciformis</i> x <i>Carpobrotus edulis</i>		Majeure	Majeure	Majeure	Absente
Aizoaceae	<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N.E.Br., 1926	Ficoïde doux, Griffes de sorcière, Figuier des Hottentots	Majeure	Emergente	Majeure	Absente
Pinaceae	<i>Cedrus atlantica</i> (Manetti ex Endl.) Carrière, 1855	Cèdre de l'Atlas	Modérée		Modérée	Alerte
Poaceae	<i>Cenchrus longispinus</i> (Hack.) Fernald, 1943	Cenchrus	Alerte		Alerte	Absente
Poaceae	<i>Cenchrus setaceus</i> (Forssk.) Morrone, 2010	Herbe fontaine	Prévention	Emergente	Prévention	Prévention
Poaceae	<i>Cenchrus spinifex</i> Cav., 1799	Cenchrus	Prévention		Prévention	Prévention
Asteraceae	<i>Centaurea diffusa</i> Lam., 1785	Centaurée diffuse	Alerte		Alerte	Absente
Iridaceae	<i>Chasmanthe aethiopica</i> (L.) N.E.Br., 1932		Alerte		Alerte	Absente
Iridaceae	<i>Chasmanthe bicolor</i> (Gasp. ex Ten.) N.E.Br., 1932		Alerte		Alerte	Absente
Iridaceae	<i>Chasmanthe floribunda</i> (Salisb.) N.E.Br., 1932		Alerte		Alerte	Absente
Amaranthaceae	<i>Chenopodium ambrosioides</i> L., 1753	Chénopode fausse Ambroisie	Modérée	Modérée	Modérée	Absente
Asteraceae	<i>Chrysanthemoides monilifera</i> (L.) Norl., 1943	Faux Chrysanthème	Alerte	Prévention	Alerte	Absente

Commelinaceae	Commelina communis L., 1753	Misère asiatique, Comméline commune	Alerte		Alerte	Absente
Convolvulaceae	Convolvulus sabatius Viv.		Alerte		Alerte	Absente
Asteraceae	Conyza bonariensis (L.) Cronquist, 1943	Érigéron crépu	Modérée		Modérée	Modérée
Asteraceae	Conyza canadensis (L.) Cronquist, 1943	Conyze du Canada	Modérée		Modérée	Modérée
Poaceae	Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la Pampa, Roseau à plumes	Majeure	Majeure	Majeure	Absente
Rosaceae	Cotoneaster franchetii Bois, 1902	Cotonéaster de Franchet	Alerte		Alerte	Prévention
Rosaceae	Cotoneaster frigidus Wall. ex Lindl., 1829	Cotonéaster	Alerte		Alerte	Absente
Rosaceae	Cotoneaster horizontalis Decne., 1879	Cotonéaster horizontal	Alerte	Alerte	Alerte	Prévention
Rosaceae	Cotoneaster lacteus W.W.Sm., 1917	Cotonéaster	Alerte		Alerte	Absente
Rosaceae	Cotoneaster simonsii Baker, 1869	Cotonéaster de Simons	Alerte		Alerte	Absente
Asteraceae	Cotula coronopifolia L., 1753	Cotule Pied-de-corbeau	Prévention		Prévention	Prévention
Crassulaceae	Cotyledon orbiculata L., 1753	Nombriil de venus, Oreille-de-cochon	Alerte		Alerte	Absente
Crassulaceae	Crassula helmsii (Kirk) Cockayne, 1907	Orpin de Helms, Crassule	Prévention		Prévention	Prévention
Asteraceae	Crepis bursifolia L., 1753	Crépide à feuilles de capselle	Modérée		Modérée	Prévention
Convolvulaceae	Cuscuta scandens Brot., 1804	Cuscute volubile, Cuscute du Bident	Prévention		Prévention	Prévention
Cyperaceae	Cyperus difformis L., 1756	Souchet difforme	Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Cyperaceae	Cyperus eragrostis Lam., 1791	Souchet vigoureux, Souchet robuste	Majeure	Modérée	Majeure	Absente
Cyperaceae	Cyperus glomeratus L., 1756	Souchet aggloméré	Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Cyperaceae	Cyperus reflexus Vahl, 1805	Souchet réfléchi	Alerte		Alerte	Absente
Dryopteridaceae	Cyrtomium falcatum (L.f.) C.Presl, 1836	Fougère-houx	Alerte		Alerte	Absente
Fabaceae	Cytisus striatus (Hill) Rothm., 1944	Genêt strié, Cytise strié	Alerte		Alerte	Alerte
Poaceae	Dasypyrum villosum (L.) P.Candargy, 1901	Mosquitograss	Emergente		Alerte	Absente
Solanaceae	Datura innoxia Mill., 1768	Belladone	Alerte		Alerte	Alerte
Solanaceae	Datura stramonium L., 1753	Stramoine, Herbe à la taupe, Datura officinale	Modérée	Modérée	Modérée	Modérée
Solanaceae	Datura wrightii Regel, 1859		Alerte		Alerte	Absente
Asteraceae	Delairea odorata Lem., 1844	Lierre d'Allemagne	Emergente	Alerte	Emergente	Absente
Ebenaceae	Diospyros lotus L., 1753	Plaqueminier d'Europe, Plaqueminier d'Italie	Alerte		Alerte	Absente
Rosaceae	Duchesnea indica (Andrews) Focke, 1888	Potentille d'Inde	Emergente		Alerte	Absente

Amaranthaceae	Dysphania pumilio (R.Br.) Mosyakin & Clemants, 2002	Chénopode couché	Alerte		Alerte	Absente
Asteraceae	Eclipta prostrata (L.) L., 1771	Éclipte prostrée	Alerte		Alerte	Absente
Hydrocharitaceae	Egeria densa Planch., 1849	Égéria, Élodée dense	Emergente	Emergente	Emergente	Prévention
Poaceae	Ehrharta erecta Lam.	Ehrharta dressée	Alerte		Alerte	Absente
Pontederiaceae	Eichhornia crassipes (Mart.) Solms, 1883	Jacinthe d'eau	Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Elaeagnaceae	Elaeagnus angustifolia L., 1753	Olivier de bohème, Arbre d'argent, Arbre de paradis	Emergente	Majeure	Emergente	Absente
Poaceae	Eleusine indica (L.) Gaertn., 1788	Éleusine des Indes	Alerte		Alerte	Absente
Asparagaceae	Elide asparagoides (L.) Kerguélen, 1993	Florists'-smilax	Emergente	Prévention	Emergente	Absente
Hydrocharitaceae	Elodea canadensis Michx., 1803	Élodée du Canada	Emergente	Emergente	Emergente	Emergente
Hydrocharitaceae	Elodea nuttallii (Planch.) H.St.John, 1920	Élodée à feuilles étroites	Emergente	Emergente	Emergente	Prévention
Poaceae	Eragrostis pectinacea (Michx.) Nees, 1841	Éragrostis en peigne, Éragrostide en peigne	Alerte		Alerte	Absente
Poaceae	Eragrostis virescens C.Presl, 1830	Éragrostide verdissante	Alerte		Alerte	Absente
Asteraceae	Erigeron annuus (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle, Érigéron annuel	Modérée		Modérée	Modérée
Asteraceae	Erigeron floribundus (Kunth) Sch.Bip., 1865	Vergerette à fleurs nombreuses	Alerte		Alerte	Absente
Asteraceae	Erigeron karvinskianus DC., 1836	Érigéron de Karvinsky, Pâquerette, Marguerite folle	Emergente	Emergente	Emergente	Prévention
Asteraceae	Erigeron sumatrensis Retz., 1810	Vergerette de Barcelone	Modérée		Modérée	Modérée
Myrtaceae	Eucalyptus globulus Labill., 1800	Eucalyptus, Gommier bleu	Alerte		Alerte	Absente
Celastraceae	Euonymus japonicus L.f., 1780	Fusain du Japon	Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Euphorbiaceae	Euphorbia davidii R.Subils, 1984		Modérée		Modérée	Prévention
Euphorbiaceae	Euphorbia glyptosperma Engelm., 1859	Euphorbe à graines entaillées	Modérée		Modérée	Modérée
Euphorbiaceae	Euphorbia humifusa Willd. ex Schltld., 1813	Euphorbe couchée	Modérée		Modérée	Modérée
Euphorbiaceae	Euphorbia maculata L., 1753	Euphorbe de Jovet, Euphorbe maculée	Modérée		Modérée	Modérée
Euphorbiaceae	Euphorbia prostrata Aiton, 1789	Euphorbe prostrée	Modérée		Modérée	Modérée
Euphorbiaceae	Euphorbia serpens Kunth, 1817	Euphorbe rampante	Modérée		Modérée	Modérée
Polygonaceae	Fallopia aubertii (L.Henry) Holub, 1971	Renouée de Chine, Renouée de Boukhara	Emergente		Emergente	Prévention
Polygonaceae	Fallopia baldschuanica (Regel) Holub, 1971	Wrillée de Bal'dzhuan, Renouée	Emergente	Emergente	Emergente	Emergente

Iridaceae	<i>Freesia alba</i> (G.L.Mey.) Grumbleton		Emergente		Emergente	Absente
Fabaceae	<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Lilas d'Espagne, Sainfoin d'Espagne, Rue de chèvre	Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Asteraceae	<i>Galinsoga parviflora</i> Cav., 1795	Galinsoge à petites fleurs	Alerte		Alerte	Alerte
Asteraceae	<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz & Pav., 1798	Galinsoga cilié	Alerte		Alerte	Alerte
Onagraceae	<i>Gaura lindheimeri</i> Engelm. & A.Gray		Alerte		Alerte	Absente
Asteraceae	<i>Gazania rigens</i> (L.) Gaertn., 1791	Gazania, Gazanie	Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Fabaceae	<i>Gleditsia triacanthos</i> L., 1753	Févier d'Amérique	Alerte	Majeure	Alerte	Absente
Fabaceae	<i>Glycyrrhiza glabra</i> L., 1753	Réglisse sauvage, Réglisse glabre	Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Apocynaceae	<i>Gomphocarpus fruticosus</i> (L.) R.Br., 1810	Gonphocarpe	Alerte		Alerte	Absente
Proteaceae	<i>Hakea salicifolia</i> (Vent.) B.L.Burt, 1941		Emergente		Emergente	Absente
Proteaceae	<i>Hakea sericea</i> Schrad. & J.C.Wendl., 1798	Silky Hakea	Emergente	Prévention	Emergente	Absente
Asteraceae	<i>Helianthus tuberosus</i> L., 1753	Topinambour, Patate de Virginie	Majeure	Emergente	Modérée	Modérée
Asteraceae	<i>Helianthus x laetiflorus</i> Pers., 1807	Hélianthe vivace	Majeure		Modérée	Modérée
Boraginaceae	<i>Heliotropium curassavicum</i> L., 1753	Héliotrope de Curaçao	Alerte		Alerte	Absente
Xanthorrhoeaceae	<i>Hemerocallis fulva</i> (L.) L., 1762	Hémérocalle fauve	Alerte		Alerte	Alerte
Apiaceae	<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier, 1895	Berce du Caucase, Berce de Mantegazzi	Emergente	Emergente	Emergente	Alerte
Pontederiaceae	<i>Heteranthera limosa</i> (Sw.) Willd., 1801	Hétéranthère des marais	Emergente	Alerte	Emergente	Absente
Pontederiaceae	<i>Heteranthera reniformis</i> Ruiz & Pav., 1798	Hétéranthère réniforme	Emergente	Alerte	Emergente	Absente
Cannabaceae	<i>Humulus japonicus</i> Siebold & Zucc., 1846		Prévention	Emergente	Prévention	Prévention
Araliaceae	<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L.f., 1782	Hydrocotyle fausse renoncule, Hydrocotyle à feuilles de Renoncule	Prévention		Prévention	Prévention
Brassicaceae	<i>Iberis semperflorens</i> L., 1753	Ibérus toujours fleuri	Alerte		Alerte	Absente
Balsaminaceae	<i>Impatiens balfouri</i> Hook.f., 1903	Impatience de Balfour, Impatiente des jardins	Emergente	Modérée	Emergente	Emergente
Balsaminaceae	<i>Impatiens capensis</i> Meerb., 1775	Balsamine du Cap	Prévention		Prévention	Prévention
Balsaminaceae	<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya, Balsamine géante, Balsamine rouge	Alerte	Emergente	Alerte	Emergente
Balsaminaceae	<i>Impatiens parviflora</i> DC., 1824	Balsamine à petites fleurs	Alerte	Alerte	Alerte	Prévention

Convolvulaceae	<i>Ipomoea indica</i> (Burm.) Merr., 1917	Ipomée des Indes, Ipomée d'Inde	Alerte		Alerte	Absente
Juncaceae	<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	Jonc grêle, Jonc fin	Alerte		Alerte	Alerte
Hydrocharitaceae	<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss, 1928	Lagarosiphon majeur	Emergente	Emergente	Emergente	Prévention
Verbenaceae	<i>Lantana camara</i> L., 1753	Lantana, Queue de chat	Alerte		Alerte	Absente
Asteraceae	<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>intermedia</i> (M.Bieb.) Hayek, 1931	Lapsane intermédiaire	Majeure		Alerte	Majeure
Fabaceae	<i>Lathyrus incurvus</i> (Roth) Willd., 1802		Alerte		Alerte	Absente
Lamiaceae	<i>Lavandula dentata</i> L.		Alerte		Alerte	Absente
Araceae	<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule	Emergente	Emergente	Emergente	Prévention
Brassicaceae	<i>Lepidium virginicum</i> L., 1753	Passerage de Virginie	Alerte		Alerte	Absente
Oleaceae	<i>Ligustrum lucidum</i> W.T.Aiton, 1810	Troène luisant	Modérée	Alerte	Modérée	Prévention
Linderniaceae	<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell, 1935	Lindernie fausse-gratiolle, Fausse Gratiolle	Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Caprifoliaceae	<i>Lonicera japonica</i> Thunb., 1784	Chèvrefeuille du Japon	Majeure	Emergente	Majeure	Prévention
Onagraceae	<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet, 1987	Ludwigie à grandes fleurs, Jussie	Emergente	Emergente	Emergente	Prévention
Onagraceae	<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven, 1963	Jussie	Majeure	Majeure	Majeure	Prévention
Fabaceae	<i>Lupinus polyphyllus</i> Lindl., 1827	Lupin à folioles nombreuses	Prévention	Absente	Prévention	Prévention
Araceae	<i>Lysichiton americanus</i> Hultén & H.St.John		Prévention		Prévention	Prévention
Berberidaceae	<i>Mahonia aquifolium</i> (Pursh) Nutt., 1818	Faux Houx	Alerte		Alerte	Alerte
Marsileaceae	<i>Marsilea drummondii</i> A.Braun, 1852		Alerte		Alerte	Absente
Asteraceae	<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire fausse-camomille, Matricaire discoïde	Modérée		Alerte	Modérée
Fabaceae	<i>Medicago arborea</i> L., 1753	Luzerne en arbre	Majeure	Alerte	Majeure	Absente
Scrophulariaceae	<i>Mimulus guttatus</i> Fisch. ex DC., 1813	Mimule tacheté	Emergente		Prévention	Emergente
Haloragaceae	<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc., 1973	Myriophylle du Brésil	Emergente	Emergente	Emergente	Prévention
Haloragaceae	<i>Myriophyllum heterophyllum</i> Michx		Prévention		Prévention	Prévention
Hydrocharitaceae	<i>Najas gracillima</i> (A.Braun ex Engelm.) Magnus, 1870	Naiade	Alerte		Alerte	Absente
Hydrocharitaceae	<i>Najas indica</i> (Willd.) Cham.		Alerte		Alerte	Absente

Poaceae	Nassella neesiana (Trin. & Rupr.) Barkworth, 1990	Stipe de Nees	Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Poaceae	Nassella tenuissima (Trin.) Barkworth		Alerte		Alerte	Absente
Solanaceae	Nicotiana glauca Graham, 1828	Tabac glauque	Alerte	Emergente	Alerte	Absente
Amaryllidaceae	Nothoscordum borbonicum Kunth, 1843	Ail inodore, Ail odorant	Modérée		Modérée	Absente
Onagraceae	Oenothera biennis L., 1753		Modérée		Modérée	Modérée
Onagraceae	Oenothera glazioviana Micheli, 1875	Onagre à sépales rouges, Onagre de Glaziou	Modérée	Alerte	Modérée	Modérée
Onagraceae	Oenothera parviflora L., 1759	Onagre à petites fleurs, Onagre muriquée	Modérée	Alerte	Modérée	Modérée
Onagraceae	Oenothera rosea L'Hér. ex Aiton, 1789	Onagre rosée	Alerte		Alerte	Absente
Onagraceae	Oenothera villosa Thunb., 1794	Onagre à feuilles de saule	Modérée	Alerte	Modérée	Modérée
Cactaceae	Opuntia engelmannii Salm-Dyck ex Engelm., 1850		Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Cactaceae	Opuntia ficus-indica (L.) Mill., 1768	Oponce figuier de Barbarie	Majeure	Alerte	Majeure	Absente
Cactaceae	Opuntia imbricata (Haw.) DC., 1828		Alerte	Alerte	Alerte	Absente
Cactaceae	Opuntia monacantha (Willd. ex Schldt.) Haw., 1819	Common Pricklypear	Alerte		Alerte	Absente
Cactaceae	Opuntia rosea DC.		Prévention	Emergente	Prévention	Absente
Cactaceae	Opuntia stricta (Haw.) Haw., 1812	Oponce	Majeure	Emergente	Majeure	Absente
Oxalidaceae	Oxalis articulata Savigny, 1798	Oxalis articulé	Modérée		Modérée	Absente
Oxalidaceae	Oxalis pes-caprae L., 1753	Oxalis pied-de-chèvre	Majeure	Alerte	Majeure	Absente
Poaceae	Panicum capillare L., 1753	Panic capillaire	Modérée		Modérée	Alerte
Poaceae	Panicum dichotomiflorum Michx., 1803	Panic à fleurs dichotomes, Panic dichotome	Alerte		Alerte	Absente
Poaceae	Panicum hillmannii Chase, 1934	Panic de Hillman	Alerte		Alerte	Absente
Poaceae	Panicum miliaceum L., 1753	Panic faux-millet	Alerte		Alerte	Absente
Fabaceae	Paraserianthes lophantha (Willd.) I.C.Nielsen, 1983	Cape Wattle	Emergente		Emergente	Absente
Vitaceae	Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Modérée	Modérée	Modérée	Alerte
Poaceae	Paspalum dilatatum Poir., 1804	Paspale dilaté	Modérée	Majeure	Modérée	Prévention
Poaceae	Paspalum distichum L., 1759	Paspale à deux épis	Majeure	Majeure	Majeure	Absente
Passifloraceae	Passiflora caerulea L., 1753	Passiflore, Fruit de la passion, Grenadille	Alerte	Alerte	Alerte	Absente

Poaceae	Pennisetum clandestinum C.F. Hochstetter ex E. Chiovenda		Alerte		Alerte	Absente
Poaceae	Pennisetum villosum R.Br. ex Fresen., 1837	Pennisetum hérissé	Alerte	Prévention	Alerte	Absente
Apocynaceae	Periploca graeca L., 1753	Bourreau-des-arbres	Emergente	Emergente	Emergente	Absente
Polygonaceae	Persicaria polystachya (C.F.W.Meissn.) H.Gross, 1913	Renouée à épis nombreux	Prévention		Prévention	Prévention
Asteraceae	Petasites pyrenaicus (L.) G.López, 1986	Pétasite odorant, Hélioïtre d'hiver	Emergente		Emergente	Absente
Arecaceae	Phoenix canariensis hort. ex Chabaud, 1882	Phénix des Canaries	Alerte		Alerte	Absente
Verbenaceae	Phyla filiformis (Schrad.) Meikle, 1985	Erba-Luigia americana	Alerte	Emergente	Alerte	Absente
Poaceae	Phyllostachys aurea Carrière ex Rivière & C. Rivière		Alerte		Alerte	Absente
Poaceae	Phyllostachys bambusoides Siebold & Zucc., 1843		Alerte		Alerte	Absente
Poaceae	Phyllostachys flexuosa Rivière & C. Rivière		Alerte		Alerte	Absente
Poaceae	Phyllostachys mitis Rivière & C.Rivière, 1878		Alerte		Alerte	Absente
Poaceae	Phyllostachys nigra (Lodd. ex Lindl.) Munro, 1868		Alerte		Alerte	Absente
Poaceae	Phyllostachys viridiglaucenscens Rivière & C.Rivière, 1878		Alerte		Alerte	Absente
Phytolaccaceae	Phytolacca americana L., 1753	Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine	Modérée	Modérée	Modérée	Prévention
Lentibulariaceae	Pinguicula hirtiflora Ten.		Emergente		Emergente	Prévention
Pinaceae	Pinus nigra Arnold subsp. nigra	Pin noir d'Autriche	Modérée		Modérée	Modérée
Araceae	Pistia stratiotes L., 1753	Pistie faux-stratiote	Alerte	Emergente	Alerte	Absente
Pittosporaceae	Pittosporum tobira (Thunb.) W.T.Aiton, 1811	Arbre des Hottentots	Modérée	Alerte	Modérée	Absente
Platanaceae	Platanus x hispanica Mill. ex Münchh., 1770	Platane à feuilles d'érable	Modérée		Modérée	Modérée
Cupressaceae	Platyclusus orientalis (L.) Franco, 1949	Thuja d'Orient	Alerte		Alerte	Alerte
Polygalaceae	Polygala myrtifolia L., 1753	Polygale à feuilles de Myrte, Polygala à feuilles de Myrte	Alerte		Alerte	Absente
Rosaceae	Prunus laurocerasus L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	Alerte		Alerte	Absente
Rosaceae	Prunus serotina Ehrh., 1788	Cerisier tardif, Cerisier noir, Cerisier d'automne	Prévention		Prévention	Prévention
Pteridaceae	Pteris nipponica W.C.Shieh, 1966		Emergente		Alerte	Absente

Pteridaceae	<i>Pteris vittata</i> L., 1753	Ptéris rubané, Fougère à feuilles longues	Alerte		Alerte	Absente
Asteraceae	<i>Ptilostemon gnaphaloides</i> (Cirillo) Soják, 1962		Alerte		Alerte	Absente
	<i>Pueraria lobata</i> (Wild.) Ohwi.		Prévention		Prévention	Prévention
Rosaceae	<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847	Buisson ardent	Modérée	Modérée	Modérée	Alerte
Polygonaceae	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	Emergente	Majeure	Emergente	Majeure
Polygonaceae	<i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai, 1922	Renouée de Sakhaline	Emergente	Emergente	Emergente	Majeure
Polygonaceae	<i>Reynoutria x bohémica</i> Chrtek & Chrtkova, 1983	Renouée de Bohême	Emergente	Emergente	Emergente	Majeure
Ericaceae	<i>Rhododendron ponticum</i> L., 1762	Rhododendron des parcs, Rhododendron pontique, Rhododendron de la mer Noire	Prévention	Alerte	Prévention	Prévention
Anacardiaceae	<i>Rhus typhina</i> L., 1756	Sumac hérissé, Sumac Amarante	Alerte		Alerte	Alerte
Fabaceae	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	Majeure	Majeure	Majeure	Majeure
Rosaceae	<i>Rosa rugosa</i> Thunb., 1784	Rosier rugueux	Prévention		Prévention	Prévention
Rosaceae	<i>Rubus armeniacus</i> Focke, 1874		Prévention		Prévention	Prévention
Asteraceae	<i>Rudbeckia laciniata</i> L., 1753	Rudbeckie lacinié, Rudbeckie découpée	Prévention		Prévention	Prévention
Polygonaceae	<i>Rumex cristatus</i> DC., 1813	Patience à crêtes, Rumex à crêtes	Alerte		Alerte	Absente
Poaceae	<i>Saccharum spontaneum</i> L., 1771	Canne à sucre fourragère	Prévention	Emergente	Prévention	Prévention
Alismataceae	<i>Sagittaria latifolia</i> Willd., 1805	Sagittaire à larges feuilles, Sagittaire obtuse	Alerte	Prévention	Alerte	Absente
Solanaceae	<i>Salpichroa origanifolia</i> (Lam.) Baill., 1888	Muguet des pampas	Emergente	Emergente	Emergente	Absente
Salviniaceae	<i>Salvinia molesta</i> D.S. Mitchell	Fougère d'eau, Salvinia géante	Prévention		Prévention	Prévention
Asteraceae	<i>Senecio angulatus</i> L.f., 1782	Séneçon anguleux	Emergente	Alerte	Emergente	Absente
Asteraceae	<i>Senecio deltoideus</i> Less., 1832		Emergente	Prévention	Emergente	Absente
Asteraceae	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon sud-africain	Modérée	Majeure	Modérée	Alerte
Fabaceae	<i>Sesbania punicea</i> (Cav.) Benth., 1859	Flamboyant d'Hyères	Alerte		Alerte	Absente
Poaceae	<i>Setaria italica</i> (L.) P.Beauv., 1812		Alerte		Alerte	Absente
Poaceae	<i>Setaria parviflora</i> (Poir.) Kerguelen, 1987	Sétaire à petites fleurs	Alerte		Alerte	Absente
Cucurbitaceae	<i>Sicyos angulata</i> L., 1753	Sicyos anguleux, Concombre anguleux	Emergente	Alerte	Emergente	Absente

Solanaceae	<i>Solanum chenopodioides</i> Lam., 1794	Morelle faux chénopode, Morelle sublobée	Modérée	Alerte	Modérée	Absente
Solanaceae	<i>Solanum elaeagnifolium</i> Cav., 1795	Morelle à feuilles de chalef	Prévention	Emergente	Prévention	Prévention
Asteraceae	<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Tête d'or	Alerte	Alerte	Alerte	Prévention
Asteraceae	<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Tête d'or	Majeure	Alerte	Majeure	Majeure
Poaceae	<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	Sorgho d'Alep, Herbe de Cuba	Modérée	Modérée	Modérée	Modérée
Poaceae	<i>Spartina alterniflora</i> Loisel., 1807	Spartine à feuilles alternes	Prévention		Prévention	Prévention
Poaceae	<i>Spartina anglica</i> C.E.Hubb., 1978		Prévention		Prévention	Prévention
Rosaceae	<i>Spiraea douglasii</i> Hook., 1832	Spirée de Douglas	Prévention		Prévention	Prévention
Poaceae	<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile, Sporobole tenace	Emergente	Modérée	Emergente	Absente
Poaceae	<i>Sporobolus vaginiflorus</i> (Torr. ex A.Gray) Alf.Wood, 1861	Sporobole engainé	Emergente		Prévention	Emergente
Poaceae	<i>Stenotaphrum secundatum</i> (Walter) Kuntze, 1891	Sténotaphrum	Emergente		Emergente	Absente
Caprifoliaceae	<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake, 1914	Symphorine à fruits blancs, Symphorine à grappes	Alerte		Alerte	Absente
Asteraceae	<i>Symphyotrichum lanceolatum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Aster lancéolé	Prévention	Absente	Prévention	Prévention
Asteraceae	<i>Symphyotrichum squamatum</i> (Spreng.) G.L.Nesom, 1995	Aster écailléux	Modérée	Majeure	Modérée	Absente
Asteraceae	<i>Symphyotrichum x salignum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995 (= <i>Aster salignus</i> Willd., <i>S. lanceolatum</i> (Willd.) G. L. Nesom × <i>S. novii-belgii</i> (L.) G. L. Nesom)	Aster à feuilles de Saule	Majeure	Emergente	Majeure	Emergente
Asteraceae	<i>Tagetes minuta</i> L., 1753	Tagète des décombres	Alerte		Alerte	Absente
Tamaricaceae	<i>Tamarix parviflora</i> DC., 1828	Tamaris à petites fleurs	Alerte		Alerte	Absente
Tamaricaceae	<i>Tamarix ramosissima</i> Ledeb., 1829	Tamaris très ramifié	Alerte	Emergente	Alerte	Absente
Campanulaceae	<i>Trachelium caeruleum</i> L., 1753		Alerte		Alerte	Absente
Commelinaceae	<i>Tradescantia fluminensis</i> Vell., 1829	Éphémère de Rio	Alerte		Alerte	Absente
Tropaeolaceae	<i>Tropaeolum majus</i> L., 1753	Capucine à grandes fleurs, Grande capucine	Alerte		Alerte	Absente
Plantaginaceae	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	Modérée		Modérée	Modérée

Vitaceae	Vitis labrusca L., 1753	Vigne américaine, Vigne framboisier, Vigne des chats	Alerte		Absente	Prévention
Vitaceae	Vitis rupestris Scheele, 1848	Vigne des rochers	Modérée		Modérée	Absente
Vitaceae	Vitis vulpina L., 1753	Vigne à feuilles cordées	Emergente	Prévention	Emergente	Absente
Boraginaceae	Wigandia caracasana Kunth, 1819	Caracus Wigandia	Emergente		Emergente	Absente
Asteraceae	Xanthium orientale L., 1763	Lampourde à gros fruits	Modérée	Majeure	Modérée	Absente
Asteraceae	Xanthium spinosum L., 1753	Lampourde épineuse	Modérée		Modérée	Prévention
Asparagaceae	Yucca filamentosa L., 1753	Yucca	Alerte		Alerte	Absente
Asparagaceae	Yucca gloriosa L., 1753	Yucca	Modérée	Majeure	Modérée	Absente
Araceae	Zantedeschia aethiopica (L.) Spreng., 1826	Richarde	Alerte		Alerte	Absente

Catégories	Définitions	Statuts
Majeure	Espèce végétale exotique assez fréquemment à fréquemment présente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement supérieur à 50%	Espèce végétale exotique envahissante (EVEE)
Modérée	Espèce végétale exotique assez fréquemment à fréquemment présente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement inférieur à 5% et parfois supérieur à 25%	
Emergente	Espèce végétale exotique peu fréquente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement supérieur à 50%	
Alerte	Espèce végétale exotique peu fréquente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement dans ses aires de présence soit toujours inférieur à 5% soit régulièrement inférieur à 5% et parfois supérieur à 25%. De plus, cette espèce est citée comme envahissante ailleurs* ou a un risque intermédiaire à élevé de prolifération en région PACA (d'après Weber & Gut modifié).	Espèce végétale exotique potentiellement envahissante (EVEpotE)
Prévention	Espèce végétale exotique absente du territoire considéré et citée comme envahissante ailleurs* ou ayant un risque intermédiaire à élevé de prolifération en région PACA (d'après Weber & Gut modifié).	

**dans un territoire géographiquement proche et à climat similaire*